

*Développement
économique, Innovation
et Exportation*

Québec



Réalisé par : Jocelyne Chagnon

Avec la collaboration de : France Boutin, Michel Clément, André Mercier et Sylvie Richard, du MDERR

Préparé par : La Direction des coopératives du MDERR

Publié par : La Direction des communications du MDERR

Pour obtenir de l'information additionnelle,
vous pouvez communiquer avec nous à l'adresse suivante :

Direction des coopératives
Ministère du Développement économique et régional et de la Recherche
710, place D'Youville, 7^e étage
Québec (Québec) G1R 4Y4

Téléphone : (418) 691-5978
Télécopieur : (418) 646-6145
Courriel : dir.coop@mderr.gouv.qc.ca
Internet : www.mderr.gouv.qc.ca/

Dans cette publication, la forme masculine désigne, lorsqu'il y a lieu, aussi bien les femmes que les hommes. L'usage du masculin a pour seul but d'alléger le texte.

TABLE DES MATIÈRES

Page

AVANT-PROPOS

Définition de l'entreprise d'économie sociale	8
L'entreprise d'économie sociale en aide domestique (EESAD)	8
Fonds de consolidation des EESAD	9
Situation des EESAD en 2003	9
Ratios et indicateurs	9

SECTION 1 Portrait national des EESAD

1.1	Portrait national des EESAD	14
1.2	Analyse comparative du portrait national	15
1.3	Portrait des EESAD, par catégorie	16
1.4	Analyse comparative par catégorie	18

SECTION 2 Portrait régional des EESAD

	Contexte	21
2.1	Portrait régional des EESAD, 2000-2001 et 2002-2003	21
2.2	Variation des éléments entre 2000-2001 et 2002-2003	27
2.3	Nombre d'heures de services rendus par rapport à la population cible	28
2.4	Proportion des subventions dans les revenus des entreprises	30
2.5	Coût des services rendus par rapport aux revenus autonomes	31
2.6	Coût des ressources nécessaires pour réaliser une heure de services	34
2.7	Tarif horaire moyen et coût de revient moyen	35
2.8	Coût administratif	38
2.9	Répartition des emplois	39

SECTION 3 Portrait des EESAD par forme juridique

	Contexte	41
3.1	Répartition des EESAD, par forme juridique et par catégorie	41
3.2	Répartition régionale, par forme juridique	42
3.3	Données et ratios, par forme juridique	43

CONCLUSION	46
-------------------------	----

Annexe A Portrait régional, 2000-2001 et 2002-2003

A.1	EESAD de la région 01 Bas-Saint-Laurent	49
A.2	EESAD de la région 02 Saguenay – Lac-Saint-Jean	50
A.3	EESAD de la région 03 Capitale-Nationale	51
A.4	EESAD de la région 04 Mauricie	52
A.5	EESAD de la région 05 Estrie	53
A.6	EESAD de la région 06 Montréal	54
A.7	EESAD de la région 07 Outaouais	55
A.8	EESAD de la région 08 et 10 Abitibi-Témiscamingue (08) et Nord-du-Québec (10).....	56
A.9	EESAD de la région 09 Côte-Nord	57
A.10	EESAD de la région 11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine.....	58
A.11	EESAD de la région 12 Chaudière-Appalaches	59
A.12	EESAD de la région 13 et 15 Laval (13) et Laurentides (15)	60
A.13	EESAD de la région 14 Lanaudière	61
A.14	EESAD de la région 16 Montérégie	62
A.15	EESAD de la région 17 Centre-du-Québec.....	63

Annexe B Programmes et partenaires

B.1	Programme d'exonération financière pour les services d'aide domestique (PEFSAD)	64
B.2	Les différents intervenants et leur rôle	65

Annexe C Statistiques de la Régie de l'assurance maladie du Québec concernant le Programme d'exonération financière des services d'aide domestique

Tableau C.1	Profil de la clientèle des EESAD, 2000-2003	66
Tableau C.2	Nombre de dossiers de clients actifs dans les EESAD et nombre d'heures de services rendus, 2000-2003	67
Graphique C.1	Évolution des dossiers de clients actifs, 2000-2003.....	68
Graphique C.2	Évolution du nombre d'heures de services rendus, 2000-2003.....	68
Graphique C.3	Montants versés par le PEFSAD, 2000-2003.....	68

LISTE DES TABLEAUX

	PAGE
Tableau 1	Portrait national des EESAD, 2000-2001 et 2002-2003.....14
Tableau 2	Portrait des EESAD, par catégorie, 2000-200117
Tableau 3	Portrait des EESAD, par catégorie, 2002-200318
Tableau 4	Portrait des EESAD, par région, 2000-200122
Tableau 5	Portrait des EESAD, par région, 2002-200324
Tableau 6	Variation des éléments entre 2000-2001 et 2002-2003, en pourcentage (%).....26
Tableau 7	Répartition des EESAD, par forme juridique et par catégorie, 2000-2001 et 2002-2003.....41
Tableau 8	Répartition régionale, par forme juridique42
Tableau 9	Données et ratios, par forme juridique, 2000-2001 et 2002-2003.....43

LISTE DES GRAPHIQUES

	PAGE
Graphique 1 Population cible et nombre d'heures réalisées, par région, 2000-2001	29
Graphique 2 Population cible et nombre d'heures réalisées, par région, 2002-2003	29
Graphique 3 Proportion des subventions par rapport au chiffre d'affaires, par région, 2000-2001 et 2002-2003.....	30
Graphique 4 Coût des services rendus (CSR) et revenus autonomes (000 \$), par région, 2000-2001.....	31
Graphique 5 Coût des services rendus (CSR) et revenus autonomes (000 \$), par région, 2002-2003.....	32
Graphique 6 Coût des services rendus (CSR), par région, 2000-2001 et 2002-2003.....	33
Graphique 7 Coût des ressources nécessaires pour réaliser une heure de services (\$), par région, 2000-2001 et 2002-2003	34
Graphique 8 Tarif horaire moyen, par région, 2000-2001 et 2002-2003	35
Graphique 9 Coût de revient moyen, par région, 2000-2001 et 2002-2003	36
Graphique 10 Tarif horaire moyen et coût de revient moyen, par région, 2000-2001 et 2002-2003.....	37
Graphique 11 Coût administratif, par région, 2000-2001 et 2002-2003.....	38
Graphique 12 Répartition des emplois, par région, 2000-2001	39
Graphique 13 Répartition des emplois, par région, 2002-2003	40
Graphique 14 Principales données, par forme juridique, 2000-2001 et 2002-2003.....	45
Graphique 15 Principaux ratios, par forme juridique, 2000-2001 et 2002-2003	45

AVANT-PROPOS

Les entreprises d'économie sociale en aide domestique (EESAD) fournissent des services à domicile principalement aux personnes âgées, en perte d'autonomie ou handicapées. Elles favorisent ainsi le maintien à domicile de ces personnes, améliorent significativement leur qualité de vie et retardent par le fait même leur entrée dans des institutions. Ces jeunes entreprises ont maintenant acquis une expertise et se sont enracinées dans leur milieu. Elles ont formé des ressources humaines compétentes et mis sur pied des structures de fonctionnement de plus en plus efficaces.

Ce portrait financier est le deuxième à être réalisé dans le secteur des EESAD. Le premier a été effectué en 2002 dans le cadre des travaux du Fonds de consolidation des entreprises d'économie sociale en aide domestique mis en place à l'été 2001. Les données provenaient des états financiers de l'exercice 2000-2001.

Tout comme le premier, ce portrait présente les données financières provenant des 103 entreprises reconnues dans le cadre du *Programme d'exonération financière pour les services d'aide domestique* (PEFSAD). Ce deuxième portrait permet de suivre l'évolution de ce secteur d'activité. Il est dressé à partir des états financiers de l'exercice 2002-2003.

Ce document n'a pas la prétention d'analyser tous les aspects du fonctionnement d'une entreprise d'économie sociale en aide domestique. Les caractéristiques propres aux missions sociale et économique ont des effets sur l'ensemble des activités des entreprises de ce type. L'analyse financière, au moyen de ratios et d'indicateurs, permet d'avoir un bon aperçu de la santé financière d'une entreprise mais on peut difficilement, en utilisant de tels outils, rendre justice aux particularités liées à leur mission sociale telles que l'intégration en emploi, le fonctionnement démocratique et la création d'emplois durables. Un bilan global des EESAD exposant les facettes sociales et économiques a déjà été publié par le *Laboratoire de recherche sur les pratiques et les politiques sociales* (LAREPPS)¹. Dans un contexte où les EESAD doivent compléter le virage entrepreneurial entrepris au cours des dernières années, il est incontournable d'avoir en main un portrait financier qui permet de rendre compte du chemin parcouru sur ce plan.

Ce document s'adresse prioritairement aux entreprises qui en constituent le sujet. En deuxième lieu, il intéressera tous les partenaires du secteur de l'aide domestique et de l'économie sociale, notamment les agences de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux (ADRLSSSS) et les centres locaux de développement (CLD).

Il est composé de trois sections et trois annexes. Les sections présentent une analyse des données financières, d'abord pour l'ensemble des EESAD, puis par région et enfin, par forme juridique. Les données financières fournies dans ce portrait ont été obtenues à partir des états financiers 2002-2003 des entreprises.

Dans les annexes, on trouvera les tableaux présentant le portrait financier de chaque région, une description des programmes et des partenaires de ce secteur d'activités ainsi que des statistiques de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) concernant le *Programme d'exonération financière pour les services d'aide domestique*.

¹ VAILLANCOURT Yves, François AUBRY et Christian JETTÉ. *L'économie sociale dans les services à domicile*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, LAREPPS, 2003.

DÉFINITION DE L'ENTREPRISE D'ÉCONOMIE SOCIALE²

L'entreprise d'économie sociale est issue d'initiatives du milieu. Une telle entreprise, qui est située dans le secteur marchand, revêt un caractère entrepreneurial et possède une finalité sociale. Elle présente les caractéristiques suivantes :

- Sa finalité première est de produire des biens et des services répondant à des besoins économiques et sociaux, individuels ou collectifs.
- Elle est centrée sur la personne; ses principes et ses règles de fonctionnement reposent sur :
 - un cadre réglementaire qui assure un processus de gestion démocratique;
 - des activités favorisant chez les membres ou les clients la participation et la prise en main individuelle et collective;
 - la primauté de la personne et du travail sur le capital, notamment dans la répartition des surplus et des revenus;
 - une propriété collective des capitaux et des moyens de production.
- Sa contribution se mesure à l'aulne de son incidence sur le développement local et des collectivités, notamment par la création d'emplois durables, l'offre de nouveaux services et l'amélioration de la qualité de vie.
- Elle est, soit une entreprise privée autonome dotée du statut d'OBNL ou de coopérative, soit un projet autonome porté par les autres composantes de l'économie sociale, que sont les organismes communautaires et les entreprises d'insertion. Mais quelle que soit sa forme, elle est gérée selon une philosophie entrepreneuriale.
- Sa viabilité économique repose principalement sur les revenus autonomes qu'elle tire de ses activités marchandes auprès des consommateurs privés ou publics. Une intervention de l'État, ponctuelle ou récurrente, peut être nécessaire, puisque ces entreprises, bien qu'actives dans le secteur marchand de l'économie, interviennent dans des domaines économiquement moins rentables ou caractérisés par un marché restreint ou insuffisant.

L'ENTREPRISE D'ÉCONOMIE SOCIALE EN AIDE DOMESTIQUE (EESAD)

À la suite d'une entente entre le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) et le Chantier de l'économie sociale, le gouvernement a confié à des comités bipartites régionaux la responsabilité d'accepter les projets visant à offrir des services d'aide domestique et d'établir l'admissibilité des entreprises d'économie sociale au PEFSAD.

Chaque entreprise a été accréditée par un comité mixte formé de personnes représentant, d'une part, le comité régional d'économie sociale et, d'autre part, la régie régionale de la santé et des services sociaux.

Le Québec compte sur un réseau de 103 entreprises d'économie sociale en aide domestique, réparties sur l'ensemble du territoire. L'accréditation de nouvelles entreprises fait l'objet d'un moratoire depuis 1999.

² Tirée de la définition entérinée par le Comité ministériel du développement social (CMDS), février 2001.

FONDS DE CONSOLIDATION DES EESAD 2001-2004

Des problèmes particuliers découlaient de la gestion du Programme d'exonération financière pour les services d'aide domestique (PEFSAD) en 2001. Ces problèmes et une demande spéciale des entreprises du secteur éprouvant des difficultés financières ont incité le gouvernement à intervenir. Ainsi, le 6 juin 2001, le gouvernement du Québec annonçait qu'un montant de 7 millions de dollars serait utilisé pour constituer le Fonds de consolidation des EESAD. Cette somme, tirée de la réserve budgétaire du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), couvrait une période de trois ans se terminant le 31 mars 2004.

Les principaux objectifs du Fonds étaient les suivants :

- permettre aux entreprises de demeurer ou de devenir compétitives;
- assurer l'intégrité et la permanence du réseau des EESAD.

Pour atteindre de tels objectifs, il fallait d'abord mieux connaître la situation de chaque entreprise. Le moyen retenu a été d'établir un diagnostic de l'ensemble du secteur par l'analyse de chaque EESAD. Pour réaliser ce diagnostic, des outils ont été utilisés, dont la collecte de données qui permettaient d'établir les éléments statistiques les plus significatifs à leur analyse.

COMITÉ INTERMINISTÉRIEL SUR LES EESAD (2003)

En 2003, les deux regroupements d'EESAD (la FCSDQ³ et le REESADQ⁴) demandaient de nouveau au MSSS d'intervenir, puisque « *la situation de plus en plus critique pour plusieurs entreprises au plan financier, compromet à moyen et même court terme la dispensation de services d'aide domestique et de soutien à domicile pour la population, et ce, particulièrement pour les personnes âgées.* »⁵

À la suite de cette demande des regroupements, un comité interministériel⁶ a été créé. Et pour permettre au comité d'avoir un meilleur aperçu de la situation des EESAD afin d'orienter ses travaux, il a été convenu que le MSSS demanderait aux EESAD de fournir leurs données financières. Le ministère du Développement économique et régional et de la Recherche (MDERR) a accepté de traiter les données pour mettre à jour les tableaux du portrait financier publié en 2002. Lors d'une rencontre tenue en avril 2004, les tableaux présentant les données régionales (tableaux 4, 5 et 6) ont été remis au comité interministériel pour ses travaux.

RATIOS ET INDICATEURS FINANCIERS

Pour l'analyse des données recueillies, des ratios et indicateurs financiers ont été retenus pour faciliter la compréhension et l'interprétation de l'information obtenue. Bien que l'utilisation des ratios soit fréquente pour l'établissement de diagnostics d'entreprises, l'interprétation des résultats doit se faire avec prudence, particulièrement dans le cas des entreprises d'économie sociale. En effet, tout en permettant d'établir un portrait de la situation financière, les ratios utilisés n'ont pas pour objectif de couvrir l'ensemble des données qualitatives des entreprises.

³ Fédération des coopératives de services à domicile du Québec

⁴ Regroupement des entreprises d'économie sociale en aide domestique du Québec

⁵ FCSDQ, REESADQ, Les entreprises d'économie sociale en aide domestique. Vers une reconnaissance et une consolidation durable des services de soutien à domicile. État de situation – Résumé des propositions. 2003

⁶ Comité composé du MSSS, du MDERR, du MAMSL, d'Emploi-Québec et d'Investissement Québec

Présentation des ratios et indicateurs utilisés

Voici une brève description des données, des ratios et des autres mesures utilisés dans le cadre de la présente analyse. Plusieurs des ratios sont reconnus et largement utilisés, mais d'autres ont dû être adaptés pour tenir compte de la situation spécifique des EESAD.

- **Données du bilan, exprimées en dollars (\$)**

- **Actif à court terme** : Cette donnée représente la valeur des actifs dits « liquides » (encaissables dans un court délai). Pour les EESAD, ce poste est constitué de l'encaisse, des comptes à recevoir de la clientèle directe, des comptes à recevoir de la Direction de la contribution et de l'aide financière (DCAF) de la RAMQ, ainsi que des subventions à recevoir.
- **Actif total** : Il représente la valeur totale de l'ensemble des biens appartenant à l'entreprise. En plus de l'actif à court terme, il comprend tous les postes de l'actif à long terme, soit les immeubles, les améliorations locatives, les équipements, le mobilier, les placements à long terme et, s'il y a lieu, les autres actifs à long terme et les biens intangibles, comme l'achalandage.
- **Passif à court terme** : Ce poste comprend l'ensemble des montants que l'entreprise doit payer ou rembourser à court terme. On y comptabilise le montant des emprunts à court terme, les comptes à payer, les frais courus et la portion à court terme de la dette à long terme.
- **Avoir ou actif net** : Ce poste est composé du capital investi par les membres, des excédents annuels, des surplus accumulés, de la réserve et des surplus d'apport, selon les différentes présentations d'états financiers.

- **Données de l'état des résultats, exprimées en dollars (\$)**

- **Revenus autonomes** : Pour les fins de l'étude, seules les sommes reçues du PEFSAD et celles reçues directement de la clientèle en contrepartie des services d'aide domestique rendus (revenus de vente de services) ont été considérées au titre de revenus autonomes.
- **Subventions** : Ce poste comprend les montants obtenus dans le cadre de programmes gouvernementaux d'aide au démarrage, d'employabilité, de formation ou de tout autre soutien gouvernemental non récurrent. Ce poste comprend aussi les sommes reçues dans le cadre du Fonds de consolidation des EESAD. Ces sommes sont inscrites comme revenus et sont, par conséquent, intégrées au chiffre d'affaires.
- **Coût des services rendus (CSR)** : Pour les fins de l'étude, cette donnée comprend essentiellement les salaires, les avantages sociaux et les frais de déplacement du personnel directement affecté à la réalisation des services d'aide à domicile.
- **Excédents** : Le terme « excédents » désigne les excédents nets annuels, soit ceux obtenus après avoir déduit, du chiffre d'affaires, toutes les dépenses de l'entreprise pour une année donnée. Ils sont directement influencés par les montants reçus à titre de subventions puisque ces derniers sont comptabilisés dans le chiffre d'affaires global.

- **Ratios et autres mesures**

- **Avoir ou actif net (%)** : Ce ratio mesure la proportion de l'avoir sur l'actif total. Une bonne capitalisation assure l'équilibre du financement des opérations en facilitant, entre autres, l'obtention de crédit conventionnel. Il s'exprime en pourcentage et se calcule comme suit :

$$\frac{\text{avoir}}{\text{actif total}} \times 100$$

- **Fonds de roulement** : Ce ratio mesure la capacité de l'entreprise à s'acquitter de ses obligations financières à court terme. Il s'obtient par le calcul suivant :

$$\frac{\text{actif à court terme}}{\text{passif à court terme}}$$

- **Revenus autonomes (%)** : Cette mesure permet de déterminer l'autonomie de l'entreprise quant à ses revenus propres. Elle s'obtient par le calcul suivant :

$$\frac{\text{revenus vente services} + \text{revenus PEFSAD}}{\text{chiffre d'affaires}} \times 100$$

- **Subventions (%)** : Ce ratio mesure la proportion des subventions reçues par rapport au chiffre d'affaires global. Il s'exprime également en pourcentage et est obtenu en appliquant la formule qui suit :

$$\frac{\text{subventions}}{\text{chiffre d'affaires}} \times 100$$

- **Coût des services rendus (%)** : Ce ratio évalue le rapport entre le coût des services rendus et les revenus autonomes. Il permet de mesurer l'efficacité de la gestion des ressources utilisées pour offrir les services aux usagers.

$$\frac{\text{frais de main-d'œuvre} + \text{frais déplacement}}{\text{revenus vente services} + \text{revenus PEFSAD}} \times 100$$

- **Excédents (%)** : Ce ratio met en relation les excédents nets et le chiffre d'affaires. Il permet d'évaluer la viabilité de l'entreprise et, par le fait même, d'apprécier sa capacité d'assurer son développement à même ses opérations ou activités.

$$\frac{\text{excédents}}{\text{chiffre d'affaires}} \times 100$$

- **Tarif horaire moyen (\$)** : Cet indicateur est obtenu en divisant les revenus autonomes par le nombre d'heures vendues. Il permet de mettre en lumière les pratiques actuelles en matière de tarification des services offerts. Ce taux est exprimé en dollars (\$) et se calcule de la façon suivante :

$$\frac{\text{revenus vente services} + \text{revenus PEFSAD}}{\text{heures vendues}}$$

- **Coût de revient moyen (\$)** : Cet indicateur est obtenu en divisant le total des dépenses par le nombre d'heures vendues. Il permet d'avoir une idée de ce que coûte chaque heure de services rendus. Toutefois, il peut être légèrement surestimé puisqu'il comprend certaines dépenses tel l'amortissement, dépense qui n'est pas une sortie de fonds pour l'entreprise. Néanmoins, les EESAD ont généralement peu d'actifs à long terme. Ce taux est exprimé en dollars (\$) et se calcule de la façon suivante :

$$\frac{\text{total des dépenses}}{\text{heures vendues}}$$

- **Coût administratif (%)** : Cet indicateur est obtenu en divisant le coût administratif (en dollars) par le coût de revient moyen. Il permet de voir, en pourcentage, la portion du coût de revient affecté aux frais de fonctionnement de l'entreprise.

$$\frac{\text{coût administratif}}{\text{coût de revient moyen}} \times 100$$

Pour obtenir le coût administratif en dollars qui correspond en fait à la portion du coût de revient moyen affecté aux frais autres que ceux liés à la prestation de services, on doit soustraire du total des dépenses le coût des services rendus et on divise le résultant par le nombre d'heures vendues pour obtenir ainsi, sur une base horaire, un coût exprimé en dollars (\$). Il se calcule de la façon suivante :

$$\frac{\text{total des dépenses} - \text{coût des services rendus}}{\text{heures vendues}}$$

- **Incidence des subventions (\$)** : Cet indicateur correspond au montant des subventions moins les excédents, divisé par le nombre d'heures vendues. En cas de déficit, celui-ci n'entre pas dans le calcul de l'incidence. Ce ratio indique dans quelle mesure l'entreprise dépend des subventions et l'importance relative qu'elles ont par rapport à la tarification pour assurer la viabilité de l'entreprise. Certaines particularités régionales sont mises en évidence par cet indice.

$$\frac{\text{subventions} - \text{excédents}}{\text{heures vendues}}$$

- **Coût des ressources nécessaires pour réaliser une heure de services (\$)** : Cet indicateur permet de mesurer les sommes nécessaires pour couvrir tous les frais de fonctionnement de l'entreprise, sur une base horaire. Il se calcule comme suit :

tarif horaire moyen + incidence horaire des subventions

- **Taux d'encadrement** : Cet indicateur mesure la relation entre le nombre de postes dédiés aux services à la clientèle et ceux reliés à l'encadrement administratif. Il s'obtient en divisant le nombre total des emplois de préposés (toutes catégories confondues) par le nombre d'emplois administratifs. Il s'exprime en nombre, dans un rapport « X :1 » :

$$\frac{\text{nombre d'emplois à temps plein} + \text{nombre d'emplois à temps partiel}}{\text{nombre d'emplois administratifs}}$$

Mise en garde :

Lors de la collecte des renseignements, les entreprises n'étaient pas tenues de fournir des états financiers vérifiés mais devaient fournir les données à partir de ces états financiers. Une vérification a été effectuée auprès de certaines entreprises lorsque les données fournies présentaient des ambiguïtés. Il se peut que, malgré cette vérification, des données inexactes aient pu être compilées si elles n'ont pas été fournies de façon rigoureuse par les EESAD.

SECTION 1

PORTRAIT NATIONAL DES EESAD

1.1 Portrait national des EESAD

Ce tableau présente les données les plus pertinentes sur toutes les entreprises du secteur de l'aide domestique accréditées au PEFSAD pour la période couverte dans le premier portrait, soit 2000-2001 et celles du présent portrait, soit 2002-2003.

Tableau 1 Portrait national des EESAD, 2000-2001 et 2002-2003

Données	2000-2001	2002-2003	Variation
Nombre d'entreprises	103	103	
Actif à court terme	19 627 762 \$	25 256 256 \$	28,7 %
Passif à court terme	5 416 919 \$	8 381 449 \$	54,7 %
Actif total	23 140 052 \$	31 260 920 \$	35,1 %
Avoir	16 506 411 \$	21 461 993 \$	30,0 %
Revenus vente services	23 254 752 \$	36 449 668 \$	56,7 %
Revenus PEFSAD	28 601 468 \$	41 838 892 \$	46,3 %
Subventions	12 081 077 \$	11 685 148 \$	-3,3 %
Chiffre d'affaires	65 459 048 \$	91 771 240 \$	40,2 %
Coût des services rendus	46 909 044 \$	69 443 735 \$	48,0 %
Excédents	3 902 099 \$	2 674 507 \$	-31,5 %
Heures vendues	3 880 059	5 510 262	42,0 %
Emplois directs à temps plein	2 464	2 877	16,8 %
Emplois directs à temps partiel ⁷	2 301	2 688	16,8 %
Emplois administratifs	406	459	13,1 %
Ratios			
Avoir	71 %	69 %	-2 %
Fonds de roulement	3,6	3,0	-16,7 %
Revenus autonomes	79 %	85 %	6 %
Subventions	18 %	13 %	-5 %
Coût des services rendus	90 %	89 %	-1 %
Excédents	6 %	3 %	-3 %
Incidence des subventions	2,11 \$	1,64 \$	-22,3 %
Tarif horaire moyen	13,36 \$	14,21 \$	6,4 %
Coût revient moyen	15,86 \$	16,16 \$	1,9 %
Coût administratif	23,9 %	22,0 %	-7,9 %
Taux d'encadrement	12 : 1	12 : 1	0 %

⁷ Emplois à temps partiel : moins de 30 heures / semaines

1.2 Analyse comparative du portrait national

- En 2002-2003, toutes les données tirées du bilan et de l'états des résultats (excluant les ratios) ont connu des augmentations, sauf les subventions et les excédents.
- Parmi les augmentations les plus significatives, notons celles du passif à court terme (hausse de 54,7 %) par comparaison avec celle de l'actif à court terme (hausse de 28,7 %). L'augmentation plus importante du passif à court terme indique que les entreprises voient diminuer leurs liquidités à court terme, ce qui leur laisse moins de marge de manœuvre pour faire face à leurs obligations.
- En 2000-2001, les entreprises réalisaient un chiffre d'affaires global de 65 millions de dollars. Ce chiffre d'affaires provenait, à 44 %, des activités facturées au PEFSAD et, à 35 %, de la facturation directe auprès de la clientèle, le reste provenant des subventions et de revenus non reliés à la vente de services à domicile.
- En 2002-2003, le chiffre d'affaires était de 91 millions de dollars, une augmentation de 40 %. Il provenait, à 45 % des activités facturées au PEFSAD et, à 40 % de celles facturées directement à la clientèle. La facturation au PEFSAD a augmenté, entre 2001 et 2003, de 46 %, et la facturation à la clientèle, de 56 %.

Ces deux éléments constituent les sources de revenus autonomes des entreprises pour les fins du portrait. Parmi les autres sources de revenus, on retrouve les subventions, qui représentaient, en 2000-2001, 18 % du chiffre d'affaires et 13 % en 2002-2003. Il y avait aussi des revenus non reliés à la vente des services à domicile qui s'élevaient à 3 % du chiffre d'affaires en 2000-2001, et, en 2002-2003, ce pourcentage était de 2 %.

- Le coût des services rendus (CSR) a augmenté de 48 % entre 2001 et 2003, tandis que le chiffre d'affaires a augmenté de 40 % indiquant ici une hausse plus rapide des coûts que des revenus.
- Les excédents ont diminué de façon importante entre 2001 et 2003, soit de 31,5 %.
- Les EESAD ont réalisé, en 2000-2001, plus de 3,8 millions d'heures de services auprès de la population, surtout des personnes âgées. En 2002-2003, plus 5,5 millions d'heures de services ont été fournies par ces entreprises, une augmentation de 42 %. (Annexe C, tableau C.1, profil de la clientèle du PEFSAD, RAMQ, 2003).
- En 2000-2001, les EESAD procuraient du travail à 5 171 personnes. En 2002-2003, il y avait 6 024 personnes à l'emploi des EESAD, ce qui représente une augmentation de 16 %.
- Les emplois créés, en 2000-2001, se composaient de 47,7 % d'emplois directs (préposés) à temps plein et de 44,5 % d'emplois à temps partiel. En 2002-2003, 47,8 % des emplois directs (préposés) étaient à temps plein et 44,6 % à temps partiel. Les emplois administratifs représentaient 7,8 % des emplois en 2000-2001 et 7,6 % en 2002-2003.
- L'avoir était en baisse en 2002-2003 passant de 71 % à 69 %.
- Le fonds de roulement a reculé également, passant de 3,6 à 3,0.
- Le ratio des revenus autonomes est passé de 79 % en 2000-2001 à 85 % en 2002-2003.

- Le ratio relatif au coût des services rendus est resté pratiquement stable passant de 90 % à 89 % en 2002-2003.
- L'incidence des subventions a diminué, passant de 2,11 \$ à 1,64 \$, une baisse de 22,3 %.
- Le tarif horaire a augmenté, passant de 13,36 \$ à 14,21 \$.
- Le coût de revient moyen n'était pas présenté dans le premier portrait. Comme cet indicateur permet d'avoir un aperçu de ce que coûte une heure de services rendus, il a été calculé pour les deux périodes. On remarque qu'en 2000-2001, ce coût était de 15,86 \$ et qu'en 2002-2003, il était de 16,16 \$. Autant en 2000-2001 qu'en 2002-2003, ce coût est supérieur au tarif horaire, lequel ne suffit pas à combler les frais de l'entreprise.
- À partir du coût de revient moyen, il est possible d'établir la portion de dépenses consacrées aux frais administratifs, excluant les coûts directs liés à la prestation de services tels que les salaires et avantages sociaux et les frais de déplacement. C'est ce qu'on appelle le coût administratif. En 2000-2001, le pourcentage des coûts administratifs représentait 23,9 % du coût de revient moyen, tandis que ce pourcentage a baissé légèrement en 2002-2003, passant à 22,0 %. Idéalement, il devrait se situer autour de 12 % et le CSR à 85 %, ce qui permettrait des excédents de 3 %.
- Le taux d'encadrement est resté stable pour l'ensemble des EESAD, se situant à 12 : 1 pour les deux périodes.

1.3 Portrait des EESAD, par catégorie

Dans le premier portrait, nous avons retenu quatre catégories d'entreprises en aide domestique. Ces catégories, avaient été définies selon le nombre d'heures de services rendus et correspondaient à des phases de développement dont les caractéristiques étaient les suivantes :

- Catégorie des moins de 30 000 heures : démarrage, phase caractérisée par des besoins financiers importants pour couvrir les frais fixes et assurer à l'entreprise une capitalisation suffisante afin de soutenir les efforts de mise en place et de développement de marché.
- Catégorie des 30 000 à moins de 45 000 heures : croissance rapide, besoin d'outils de gestion plus performants afin de soutenir la croissance des opérations et notamment des effectifs.
- Catégorie des 45 000 à moins de 60 000 heures : consolidation, étape où l'entreprise doit développer des programmes de formation et de reconnaissance de sa main-d'œuvre, des processus de gestion pour l'amélioration des conditions de travail, des politiques salariales, des politiques de satisfaction de la clientèle, etc.
- Catégorie des 60 000 heures et plus : croissance stable et diversification d'activités tout en utilisant les outils de gestion reliés à l'amélioration de la qualité des services.

Tableau 2 Portrait des EESAD, par catégorie, 2000-2001

Données	Moins de 30 000	30 000 à moins de 45 000	45 000 à moins de 60 000	60 000 et plus
Nombre d'entreprises	51	25	11	16
Actif à court terme	5 214 614 \$	5 367 595 \$	2 949 626 \$	6 095 927 \$
Passif à court terme	1 437 943 \$	1 146 401 \$	994 827 \$	1 837 748 \$
Actif total	6 097 139 \$	6 441 306 \$	3 267 527 \$	7 334 080 \$
Avoir	4 367 994 \$	4 907 227 \$	2 159 129 \$	5 072 061 \$
Revenus vente services	5 590 737 \$	6 242 714 \$	3 361 633 \$	8 059 668 \$
Revenus PEFSAD	6 025 415 \$	6 854 634 \$	4 159 731 \$	11 561 688 \$
Subventions	5 966 086 \$	3 655 316 \$	918 386 \$	1 541 289 \$
Chiffre d'affaires	18 102 450 \$	16 982 213 \$	8 637 421 \$	21 736 964 \$
Coût des services rendus	11 341 063 \$	12 223 992 \$	6 614 641 \$	16 729 348 \$
Excédents	1 553 552 \$	1 152 196 \$	375 410 \$	820 941 \$
Heures vendues	854 772	948 747	550 878	1 525 662
Emplois directs à temps plein	639	725	305	795
Emplois directs à temps partiel	552	404	380	965
Emplois administratifs	154	105	47	100
Ratios				
Avoir	72 %	76 %	66 %	69 %
Fonds de roulement	3,6	4,7	3,0	3,3
Revenus autonomes	64 %	77 %	87 %	90 %
Subventions	33 %	22 %	11 %	7 %
Coût des services rendus	98 %	93 %	88 %	85%
Excédents	9 %	7 %	4 %	4 %
Incidence des subventions	5,16 \$	2,64 \$	0,99 \$	0,47 \$
Tarif horaire moyen	13,59 \$	13,80 \$	13,65 \$	12,86 \$
Coût revient moyen	19,41 \$	16,73 \$	15,00 \$	13,69 \$
Coût administratif	31,9 %	22,7 %	19,9 %	20,2 %
Taux d'encadrement	8 : 1	11 : 1	15 : 1	18 : 1

Dans ce deuxième portrait financier, nous présentons aussi les données des EESAD par catégorie d'heures. Cependant, les comparaisons entre les différentes catégories se feront à partir des ratios seulement parce que les entreprises ont, pour la plupart, atteint des phases de développement différentes de celles de 2001 et changé de catégorie. Le nombre d'EESAD dans chaque catégorie est donc différent à cause d'une croissance normale des affaires.

Les entreprises de la catégorie des moins de 30 000 heures était considérée, dans le premier portrait, comme étant en phase de démarrage. En 2003, pour les EESAD de cette catégorie, cette caractéristique n'était plus à propos. On doit plutôt considérer d'autres éléments pour expliquer leur présence dans cette catégorie, comme le territoire desservi et la population de ce territoire.

Tableau 3 Portrait des EESAD, par catégorie, 2002-2003

Données	Moins de 30 000	30 000 à moins de 45 000	45 000 à moins de 60 000	60 000 et plus
Nombre d'entreprises	31	21	17	34
Actif court terme	3 499 883 \$	4 462 502 \$	4 780 323 \$	12 513 548 \$
Passif court terme	1 048 709 \$	1 597 942 \$	1 338 218 \$	4 396 580 \$
Actif total	3 754 493 \$	5 417 875 \$	5 990 533 \$	16 098 019 \$
Avoir	2 694 164 \$	3 610 210 \$	4 168 674 \$	10 988 945 \$
Revenus vente services	4 527 824 \$	5 619 559 \$	5 859 509 \$	20 442 776 \$
Revenus PEFSAD	4 513 641 \$	5 635 417 \$	6 419 825 \$	25 270 009 \$
Subventions	2 510 623 \$	3 249 278 \$	1 782 077 \$	4 143 170 \$
Chiffre d'affaires	12 242 017 \$	14 920 971 \$	14 330 861 \$	50 277 391 \$
Coût des services rendus	8 449 195 \$	10 627 130 \$	11 022 950 \$	39 344 460 \$
Excédents	441 530 \$	615 253 \$	365 856 \$	1 251 868 \$
Heures vendues	612 383	777 015	870 672	3 250 192
Emplois temps plein	337	500	404	1 636
Emplois temps partiel	342	314	473	1 559
Emplois administratifs	87	86	73	214
Ratios				
Avoir	72 %	67 %	70 %	68 %
Fonds de roulement	3,3	2,8	3,6	2,8
Revenus autonomes	74 %	75 %	86 %	91 %
Subventions	21 %	22 %	12 %	8 %
Coût des services rendus	93 %	94 %	90 %	86 %
Excédents	4 %	4 %	3 %	2 %
Incidence des subventions	3,38 \$	3,39 \$	1,63 \$	0,89 \$
Tarif horaire moyen	14,76 \$	14,48 \$	14,10 \$	14,06 \$
Coût revient moyen	19,27 \$	18,34 \$	16,04 \$	15,08 \$
Coût administratif	28,4 %	25,4 %	21,1 %	19,7 %
Taux d'encadrement	8 : 1	9 : 1	12 : 1	15 : 1

1.4 Analyse comparative par catégorie

Le nombre d'entreprise a diminué considérablement dans la catégorie des moins de 30 000 heures, passant de 51 à 31. La catégorie des 30 000 à moins de 45 000 heures compte légèrement moins d'entreprises, passant de 25 à 21. Le nombre d'EESAD dans la catégorie des 45 000 à moins de 60 000 heures a augmenté significativement, de 11 à 17. C'est dans la catégorie des 60 000 heures et plus que l'on observe la progression la plus forte, le nombre d'entreprises passant de 16 à 34. Parmi ces EESAD, 15 réalisent plus de 90 000 heures de services par an et trois font près de 200 000 heures.

AVOIR : Dans toutes les catégories, l'avoir moyen est supérieur à 60 % comme en 2000-2001. Néanmoins, il a diminué légèrement pour les catégories des 30 000 à moins de 45 000 heures et des 45 000 à moins de 60 000 heures. Les EESAD, en général, sont bien capitalisées.

FONDS DE ROULEMENT : Entre 2000-2001 et 2002-2003, le fonds de roulement des EESAD a diminué sauf pour la catégorie des 45 000 à moins de 60 000 heures.

REVENUS AUTONOMES : En 2000-2001, on indiquait que la croissance de la proportion des revenus autonomes par rapport aux revenus totaux suivait l'augmentation des heures vendues. Pour 2002-2003, on remarque la même situation en ce qui concerne la proportion des revenus autonomes et celle des heures vendues.

SUBVENTIONS : La diminution des subventions est directement proportionnelle à l'augmentation des revenus autonomes donc des heures vendues. En 2000-2001, les subventions représentaient plus de 20 % des revenus jusqu'à ce que le nombre d'heures vendues atteigne 45 000, mais, par la suite, elles diminuaient très rapidement pour ne plus représenter que 7 % des revenus pour la catégorie des 60 000 heures et plus. On remarque la même situation en 2002-2003, les subventions passant de 22 % à 8 %.

COÛT DES SERVICES RENDUS : En 2000-2001, les deux premières catégories (moins de 45 000 heures) avaient un coût des services rendus (CSR) élevé, plus de 90 %. Les EESAD de 60 000 heures et plus fonctionnaient avec un CSR moyen de 85 %. En 2002-2003, même si l'on remarque une légère amélioration pour la catégorie des moins de 30 000 heures, le CSR reste trop élevé pour trois catégories (jusqu'à 60 000 heures) qui ont un CSR de 90 % et plus.

EXCÉDENTS : En 2000-2001, les excédents étaient plus élevés dans les deux premières catégories à cause de l'importance des subventions. Les autres catégories présentaient des excédents de 4 %. Pour 2002-2003, les excédents ont diminué pour toutes les catégories. Seulement les moins de 45 000 heures (deux catégories) ont conservé un taux de 4 %.

Parmi les 37 EESAD qui enregistrent des pertes, 12 sont dans la catégorie des moins de 30 000 heures; huit EESAD sont dans la catégorie des 30 000 à moins de 45 000 heures; six EESAD sont dans la catégorie des 45 000 à moins de 60 000 heures et 11 EESAD sont dans la catégorie des plus de 60 000 heures.

L'INCIDENCE DES SUBVENTIONS : Elle diminue avec l'accroissement du nombre d'heures. Ainsi, en 2000-2001, l'incidence passait de 5,16 \$, pour les EESAD des moins de 30 000 heures à 0,47 \$ pour les EESAD de plus de 60 000 heures. En 2002-2003, on note aussi la même tendance à une diminution en fonction du nombre d'heures mais elle est beaucoup moins marquée pour les deux premières catégories.

TARIF HORAIRE MOYEN ET COÛT DES RESSOURCES NÉCESSAIRES POUR RÉALISER UNE HEURE DE SERVICES : En 2000-2001, on remarque que toutes les catégories présentaient une tarification moyenne inférieure à 14,00 \$. Le coût des ressources nécessaires pour réaliser chaque heure de services se situait à 18,75 \$ pour les entreprises de la catégorie des moins de 30 000 heures et à 16,44 \$ pour la catégorie des 30 000 à moins de 45 000 heures vendues. À partir de 45 000 heures, le coût des ressources nécessaires pour réaliser chaque heure de services chutait considérablement et passait à 14,64 \$ pour les 45 000 à moins de 60 000 heures et à 13,33 \$ pour les EESAD qui réalisaient plus de 60 000 heures.

En 2002-2003, il y a eu une hausse du tarif horaire moyen qui s'est situé à plus de 14,00 \$ pour toutes les catégories. Quant au coût des ressources nécessaires pour réaliser chaque heure de

services, il diminue à 18,14 \$ pour les entreprises de la catégorie des moins de 30 000 heures et augmente à 17,87 \$ pour la catégorie des 30 000 à moins de 45 000 heures vendues. À partir de 45 000 heures, le coût des ressources nécessaires est en hausse et passe à 15,73 \$, tandis qu'au-delà de 60 000 heures, il augmente, passant à 14,95 \$.

COÛT DE REVIENT MOYEN : Ce coût ne se retrouvait pas dans le premier portrait. Il a été calculé pour chaque catégorie et pour les deux périodes. On remarque qu'entre 2001 et 2003, il a diminué dans toutes les catégories, mais dans toutes les catégories, il est plus élevé que le tarif horaire moyen, et ce, pour les deux périodes. La diminution du coût est proportionnelle à l'augmentation du nombre d'heures vendues. En 2000-2001, le coût de revient moyen variait de 19,41 \$ à 13,69 \$ et, en 2002-2003, la variation allait de 19,27 \$ à 15,08 \$.

COÛT ADMINISTRATIF : Ce coût, obtenu à partir du coût de revient moyen, permet de voir la portion des dépenses autres que celles liées à la prestation directe de services. Ce coût est élevé chez les EESAD et ce, pour toutes les catégories. Entre 2000-2001 et 2002-2003, il était en hausse pour les EESAD des catégories des 30 000 à moins de 60 000 heures et, en baisse pour les deux autres catégories.

TAUX D'ENCADREMENT : En 2000-2001 et en 2002-2003, le taux d'encadrement reste inversement proportionnel au nombre d'heures vendues. Il est stable à huit pour les EESAD vendant moins de 30 000 heures, tandis que les EESAD des autres catégories voient ce taux diminuer. L'amélioration de ce taux est essentielle pour permettre à l'entreprise de mieux contrôler la proportion des autres frais de fonctionnement. On remarquera que les meilleures performances sont atteintes par les entreprises de plus grande taille.

SECTION 2

PORTRAIT RÉGIONAL DES EESAD

Contexte

Une analyse comparative des données des entreprises par région a servi de base pour distinguer des éléments propres à chaque région. Cette présentation permet aussi de combiner des indicateurs afin d'avoir un meilleur aperçu de la situation des EESAD.

Comme on dispose de deux portraits régionaux, il a été possible d'établir les variations pour chaque élément. Ces variations sont présentées sous forme de tableau et permettent de saisir, d'un coup d'œil, l'évolution des éléments.

Les mêmes indicateurs que ceux de la section 1 sont utilisés dans les tableaux. Dans les régions où il y a moins de quatre entreprises, les données financières de ces entreprises sont regroupées avec celles d'une région limitrophe dont les caractéristiques socioéconomiques sont semblables. Ainsi, la région 13 (Laval) qui ne compte qu'une entreprise, est intégrée à la région 15 (Laurentides). Il en est ainsi de la région 10 (Nord-du-Québec), qui est intégrée à la région 08 (Abitibi-Témiscamingue).

Ce portrait des EESAD par région présente aussi la population des personnes âgées de chaque région. Ces données sont disponibles dans le site Internet de Statistique Canada et sont une estimation de la population en 2003.

2.1 Portrait régional des EESAD, 2000-2001 et 2002-2003

Le tableau 4 présente les données de 2000-2001 et le tableau 5, celles de 2002-2003. Les ratios des EESAD sont établis, dans les deux cas, pour chacune des régions administratives du Québec. Le tableau 6 indique les variations entre 2000-2001 et 2002-2003. Les chiffres représentent les pourcentages des variations constatées entre les deux périodes.

Tableau 4 Portrait des EESAD par région, 2000-2001

Données / Régions	01	02	03	04	05	06	07	08 & 10
Nombre d'EESAD	8	6	8	7	6	11	4	8
Actif à court terme (000 \$)	2 061	1 781	1 147	980	1 018	2 406	661	1 097
Passif à court terme (000 \$)	581	588	469	233	246	504	140	236
Actif total (000 \$)	2 138	2 231	1 742	1 059	1 073	2 776	855	1 356
Avoir (000 \$)	1 519	1 621	967	826	813	2 078	669	1 049
Revenus services (000 \$)	1 918	2 196	2 897	1 546	1 412	1 972	688	1 144
Revenus PEFSAD (000 \$)	3 651	3 265	2 308	1 826	1 228	1 993	771	989
Subventions (000 \$)	1 068	348	598	445	605	2 996	426	998
Chiffre d'affaires (000 \$)	6 996	5 910	5 991	3 859	3 283	7 014	1 912	3 178
Coût services rendus (000 \$)	5 702	4 613	4 329	2 879	2 412	4 347	1 158	2 167
Excédents (000 \$)	174	362	224	215	216	543	122	498
Heures vendues	459 605	406 223	370 980	252 057	210 676	289 416	104 260	161 413
Emploi à temps plein	221	225	245	187	85	297	93	75
Emploi à temps partiel	207	229	198	105	225	12	60	164
Emplois administratifs	29	33	35	20	23	58	14	20
Ratios								
Avoir (%)	71	73	55	78	76	75	78	77
Fonds de roulement	4,1	3,1	5,3	5,7	5,7	6,5	5,1	6,5
Revenus autonomes (%)	80	92	87	87	80	57	76	67
Subventions (%)	15	6	10	12	18	43	22	31
CSR* (%)	102	84	83	85	91	110	79	102
Excédents (%)	2	6	4	6	7	8	6	16
Incidence subvention (\$)	1,95	-0,03	1,01	0,91	1,85	8,48	2,92	3,10
Tarif horaire moyen (\$)	12,12	13,44	14,03	13,38	12,53	13,70	14,01	13,22
Coût revient moyen (\$)	14,84	13,66	15,46	14,46	14,56	22,36	17,17	16,60
Coût administratif (%)	17,4	16,8	24,5	21,0	21,3	32,8	35,3	19,1
Taux encadrement	15 :1	14 :1	13 :1	15 :1	13 :1	5 :1	11 :1	12 :1
Population par région ⁸	37 845	42 420	108 340	50 985	48 960	348 122	39 170	21 955 ⁹

* CSR : Coût des services rendus

Liste des régions du Québec, selon l'ordre utilisé dans les tableaux et les graphiques des sections 2 et 3 :

Région 01 : Bas-Saint-Laurent

Région 02 : Saguenay–Lac-Saint-Jean

Région 03 : Capitale-Nationale

Région 04 : Mauricie

Région 05 : Estrie

Région 06 : Montréal

Région 07 : Outaouais

Régions 08 et 10 : Abitibi-Témiscamingue (08) et Nord-du-Québec (10)

⁸ Population des personnes âgées de 60 ans et plus, représentant 16,39 % de la population totale.
Source : recensement de 1996.

Données / Régions	09	11	12	13 & 15	14	16	17	TOTAL
Nombre d'EESAD	4	6	8	6	5	11	5	103
Actif à court terme (000 \$)	212	1 374	3 330	1 130	481	1 625	316	19 627
Passif à court terme (000 \$)	100	277	951	359	146	480	99	5 416
Actif total (000 \$)	425	1 649	4 037	1 191	516	1 777	306	23 140
Avoir (000 \$)	292	1 283	2 779	765	370	1 273	196	16 506
Revenus services (000 \$)	461	1 068	3 754	1 419	476	1 965	331	23 254
Revenus PEFSAD (000 \$)	399	2 382	6 000	1 377	509	1 493	404	28 601
Subventions (000 \$)	74	906	290	788	340	1 987	203	12 081
Chiffre d'affaires (000 \$)	945	4 386	10 230	3 617	1 345	5 505	1 279	65 459
Coût services rendus (000 \$)	856	3 315	7 707	2 623	836	3 394	564	46 909
Excédents (000 \$)	9	336	543	67	133	353	101	3 902
Heures vendues	71 871	268 760	722 176	190 354	68 446	252 189	51 633	3 880 059
Emploi à temps plein	29	265	295	162	68	181	36	2 464
Emploi à temps partiel	87	118	577	59	37	183	40	2 301
Emplois administratifs	6	19	49	28	13	50	9	406
Ratios								
Avoir (%)	69	78	69	64	72	72	64	71
Fonds de roulement	12,2	4,6	3,6	6,0	4,3	4,5	3,7	3,6
Revenus autonomes (%)	91	79	95	77	73	63	58	79
Subventions (%)	8	21	3	22	25	36	16	18
CSR* (%)	100	96	79	94	85	98	77	90
Excédents (%)	1	8	5	2	10	6	8	6
Incidence subvention (\$)	0,91	2,12	-0,35	3,79	3,03	6,48	1,98	2,11
Tarif horaire moyen (\$)	11,97	12,84	13,51	14,70	14,41	13,71	14,25	13,36
Coût revient moyen (\$)	13,03	15,07	13,41	18,65	17,72	20,43	22,81	15,86
Coût administratif (%)	8,5	18,1	20,4	26,1	31,0	34,1	52,0	23,9
Taux encadrement	19 :1	20 :1	18 :1	8 :1	8 :1	7 :1	8 :1	12 :1
Population par région	11 715	18 620	60 730	113 666	49 960	179 505	36 635	1 169 660

Région 09 : Côte-Nord
Région 11 : Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine
Région 12 : Chaudière-Appalaches
Régions 13 et 15 : Laval (13) et Laurentides (15)
Région 14 : Lanaudière
Région 16 : Montérégie
Région 17 : Centre-du-Québec

Tableau 5 Portrait national des EÉSAD par région, 2002-2003

Données / Régions	01	02	03	04	05	06	07	08 & 10
Nombre EÉSAD	8	6	8	7	6	11	4	8
Actif court terme (000 \$)	1 697	2 318	1 779	1 461	1 464	3 788	966	1 398
Passif court terme (000 \$)	757	869	653	326	328	983	309	471
Actif total (000 \$)	2 227	3 290	2 454	1 607	1 559	4 252	1 113	1 707
Avoir (000 \$)	1 292	2 286	1 561	1 280	1 225	3 159	803	1 178
Revenus services (000 \$)	2 388	3 687	4 488	1 952	2 081	3 745	1 009	1 515
Revenus PEFSAD (000 \$)	4 387	4 695	3 042	2 571	1 598	3 230	1 134	2 117
Subventions (000 \$)	1 408	515	579	545	667	3 992	324	261
Chiffre d'affaires (000 \$)	8 336	8 974	8 180	5 151	4 361	11 129	2 595	4 105
Coût services rendus (000 \$)	7 215	6 567	5 933	4 106	2 957	7 885	1 725	3 228
Excédents (000 \$)	23	230	234	188	142	837	-18	198
Heures vendues	548 004	570 070	491 840	319 903	252 754	491 695	148 552	259 475
Emploi temps plein	308	270	197	200	91	453	96	89
Emploi temps partiel	180	251	320	125	196	33	50	227
Emplois administratifs	30	38	48	22	24	60	16,5	23
Ratios								
Avoir (%)	58	69	64	80	79	74	72	69
Fonds de roulement	2,2	2,7	2,7	4,5	4,5	3,9	3,1	3,0
Revenus autonomes (%)	81	93	92	88	84	63	83	89
Subventions (%)	17	6	7	11	15	36	13	6
CSR* (%)	106	78	79	91	80	113	80	89
Excédents (%)	0,3	3	3	4	3	8	-1	5
Incidence subvention (\$)	2,53	0,50	0,70	1,12	2,08	6,42	2,19	0,24
Tarif horaire moyen (\$)	12,36	14,71	15,31	14,14	14,56	14,19	14,43	14,00
Coût revient moyen (\$)	15,17	15,34	16,16	15,48	16,69	20,93	17,23	15,06
Coût administratif (%)	13,2	24,9	25,3	17,1	29,9	23,4	32,6	17,4
Taux encadrement	16:1	14:1	11:1	15:1	12:1	8:1	9:1	14:1
Population par région ¹⁰	32 142	36 901	94 658	43 210	42 188	280 943	34 907	19 230

* CSR : Coût des services rendus

¹⁰ Population des personnes âgées de 65 ans et plus, Statistiques Canada, Division de la démographie, Estimations de la population, 2003.

Données / Régions	09	11	12	13 & 15	14	16	17	TOTAL
Nombre EÉSAD	4	6	8	6	5	11	5	103
Actif court terme (000 \$)	346	2 098	3 744	1 002	952	1 659	579	25 256
Passif court terme (000 \$)	261	468	1 268	485	298	730	167	8 381
Actif total (000 \$)	604	2 836	5 072	1 075	1 018	1 829	609	31 260
Avoir (000 \$)	300	2 154	3 425	542	720	1 099	430	21 461
Revenus services (000 \$)	667	2 378	5 607	2 094	1 216	2 963	653	36 449
Revenus PEFSAD (000 \$)	520	5 645	6 851	1 917	1 253	2 166	705	41 630
Subventions (000 \$)	159	490	333	562	339	1 330	174	11 685
Chiffre d'affaires (000 \$)	1 375	8 582	12 871	4 587	2 895	6 672	1 950	91 771
Coût services rendus (000 \$)	1 167	7 080	9 986	3 709	2 104	4 717	1 056	69 443
Excédents (000 \$)	-	640	49	-110	149	-	93	2 674
Heures vendues	85 684	595 712	874 997	260 013	164 898	352 354	94 311	5 510 262
Emploi temps plein	18	382	275	193	68	198	39	2 877
Emploi temps partiel	91	186	589	88	109	175	68	2 688
Emplois administratifs	6,5	23	58,5	28	18,5	52	11	459
Ratios								
Avoir (%)	50	76	68	50	71	60	71	69
Fonds de roulement	1,3	4,5	3,0	2,1	3,2	2,3	3,5	3,0
Revenus autonomes (%)	86	93	97	87	85	77	70	85
Subventions (%)	12	6	3	12	12	20	9	13
CSR* (%)	98	88	80	92	85	92	78	89
Excédents (%)	0,01	7	0,4	-2	5	0,2	5	3
Incidence subvention (\$)	1,86	-0,25	0,32	2,16	1,15	3,73	0,86	1,64
Tarif horaire moyen (\$)	13,86	13,47	14,24	15,43	14,98	14,56	14,42	14,21
Coût revient moyen (\$)	16,06	13,33	14,66	18,07	16,65	18,89	19,70	16,16
Coût administratif (%)	15,1	10,9	22,1	21,0	23,3	29,1	43,1	22,0
Taux encadrement	17:1	25:1	15:1	10:1	10:1	7:1	10:1	12:1
Population par région	10 253	15 853	52 853	103 794	45 130	158 410	31 278	1 001 086

Tableau 6 Variation des éléments entre 2000-2001 et 2002-2003, en pourcentage (%)

Données / Régions	01	02	03	04	05	06	07	08 & 10
Nombre EÉSAD	8	6	8	7	6	11	4	8
Actif court terme	-17,7	30,2	55,1	49,0	43,7	57,4	46,1	27,4
Passif court terme	30,2	47,7	39,1	40,1	33,0	95,2	120,9	99,6
Actif total	4,2	47,5	40,8	51,7	45,3	53,1	30,1	25,9
Avoir	-14,9	41,0	61,4	55,0	50,6	52,0	20,1	12,3
Revenus services	24,5	67,9	54,9	26,3	47,3	89,8	46,5	32,4
Revenus PEFSAD	20,2	43,8	31,8	40,8	30,1	62,1	47,0	114,0
Subventions	31,8	47,9	-3,3	22,3	10,3	33,3	-23,8	-73,8
Chiffre d'affaires	19,1	51,8	36,5	33,5	32,8	58,7	35,7	29,2
Coût services rendus	26,5	42,4	37,1	42,6	22,6	81,4	49,0	48,9
Excédents	-86,8	-36,4	4,7	-12,7	-34,2	54,2	-114,8	-60,2
Heures vendues	19,2	40,3	32,6	26,9	20,0	69,9	42,5	60,8
Emploi temps plein	39,4	20,0	-19,6	7,0	7,1	52,5	3,2	18,7
Emploi temps partiel	-13,0	9,6	61,6	19,0	-12,9	175,0	-16,7	38,4
Emplois administratifs	3,4	15,2	37,1	10,0	4,3	3,4	17,9	15,0
Taux encadrement (N)	1,5	0	-2	0	-1,5	3	-2	2
Ratios								
Avoir	-13	-3	8	2	3	-1	-6	-8
Fonds de roulement	-46,6	-12,9	-49,1	-21,1	-21,1	-40,0	-39,2	-53,8
Revenus autonomes	2	1	5	0,4	4	6	6	21
Subventions	2	-0,2	-3	-1	-3	-7	-10	-25
CSR*	4	-6	-4	5	-11	3	1	-13
Excédents	-2	-4	-1	-2	-3	-0,2	-7	-11
Incidence subvention	29,7	- **	-30,7	23,1	12,4	-24,3	-25,0	-92,6
Tarif horaire moyen	2,0	9,4	9,1	5,7	16,2	3,6	3,0	5,9
Coût revient moyen	2,2	12,3	4,5	7,1	14,6	-6,4	0,3	-9,3
Coût administratif	-24,1	48,2	3,3	-18,6	40,4	-28,7	-7,6	-8,9

N ayant des pertes	3	1	1	3	1	3	2	3
--------------------	---	---	---	---	---	---	---	---

* CSR : Coût des services rendus

** Pour les régions 02 et 12, la variation ne peut être calculée puisque, en 2000-2001, l'incidence des subventions était négative.

Données / Régions	09	11	12	13 & 15	14	16	17	TOTAL
Nombre EÉSAD	4	6	8	6	5	11	5	103
Actif court terme	63,0	52,7	12,4	-11,4	98,0	2,1	83,1	28,7
Passif court terme	159,6	68,9	33,3	35,3	103,2	51,9	68,0	54,7
Actif total	42,3	71,9	25,6	-9,7	97,0	2,9	99,0	35,1
Avoir	2,4	67,9	23,2	-29,1	94,6	-13,7	119,3	30,0
Revenus services	44,8	122,6	49,4	47,5	155,2	50,8	97,3	56,7
Revenus PEFSAD	30,3	136,9	14,2	39,2	146,2	45,1	74,5	46,3
Subventions	112,8	-45,9	14,8	-28,7	-0,3	-33,0	-14,3	-3,3
Chiffre d'affaires	45,5	95,7	25,8	26,8	115,1	21,2	52,5	40,2
Coût services rendus	36,3	113,5	29,6	41,4	151,5	39,0	87,1	48,0
Excédents	-98,6	90,4	-90,9	-263,9	12,4	-95,7	-8,0	-31,5
Heures vendues	19,2	121,7	21,2	36,6	140,9	39,7	82,7	42,0
Emploi temps plein	-37,9	44,2	-6,8	19,1	0,0	9,4	8,3	16,8
Emploi temps partiel	4,6	57,6	2,1	49,2	194,6	-4,4	70,0	16,8
Emplois administratifs	8,3	21,1	19,4	0,0	42,3	4,0	22,2	13,1
Taux encadrement (N)	-2,5	5	-3	2	2	0	2	0,0
Ratios								
Avoir	-19	-2	-1	-14	-1	-12	7	-2
Fonds de roulement	-89,3	-2,2	-16,7	-65,0	-25,6	-48,9	-10,3	-16,7
Revenus autonomes	-5	15	1	10	12	14	12	6
Subventions	4	-15	-0,2	-10	-14	-16	-7	-6
CSR*	-1	-8	1	-1	0,3	-6	1	-2
Excédents	-1	-0,2	-5	-4	-5	-6	-3	-3
Incidence subvention	104,4	-111,8	- **	-43,0	-62,0	-42,4	-56,6	-22,3
Tarif horaire moyen	15,8	4,9	5,4	4,9	3,9	6,2	1,2	6,4
Coût revient moyen	23,3	-11,5	9,3	-3,1	-6,0	-7,5	-13,6	1,9
Coût administratif	77,6	-39,8	8,0	-19,5	-24,8	-14,7	-17,1	-7,9

N ayant des pertes	1	0	5	4	2	7	1	37
--------------------	---	---	---	---	---	---	---	----

2.2 Variation des éléments entre 2000-2001 et 2002-2003

La forme des tableaux 4, 5 et 6 permet de présenter l'ensemble des données régionales¹¹. On constate, à première vue que celles-ci comportent de multiples disparités. Il est difficile de faire des constats qui s'appliquent à l'ensemble des régions. Le tableau présentant les variations (en pourcentage) entre les deux périodes couvertes illustre très bien cette situation.

Dans le texte ci-dessous, sont commentés certains éléments parmi les plus significatifs, tandis que d'autres sont présentés sous forme de graphique dans les pages qui suivent.

¹¹ À l'annexe A, on retrouve des tableaux qui présentent les mêmes données région par région.

- Le passif à court terme a connu une augmentation dans toutes les régions et de façon importante pour cinq d'entre elles. Sauf dans quatre régions, cette augmentation est plus importante que celle de l'actif à court terme. De même, le fonds de roulement a diminué pour toutes les régions.
- Le chiffre d'affaires a connu une progression dans toutes les EESAD (40,2 %) et toutes les régions. Les variations vont de 19,1 % à 115,1 %.
- Le nombre d'heures vendues suit la même progression que celle du chiffre d'affaires. Pour les EESAD, l'augmentation est de 42,0 %, tandis qu'elle varie de 19,2 % à 140,9 % selon la région.
- Les excédents ont diminué de façon importante toutes les EESAD (31,5 %) et la même situation se retrouve dans presque toutes les régions, sauf pour quatre d'entre elles.

2.3 Nombre d'heures de services rendus par rapport à la population cible

La population cible à desservir pour les EESAD est celle des personnes âgées de 65 ans et plus. Cette population est répartie inégalement entre les régions, en nombre et en pourcentage. En posant l'hypothèse que les besoins de services de ces personnes sont équivalents peu importe la région, le nombre d'heures de services rendus devrait être proportionnel à celui de la population cible, et ce, dans toutes les régions.

Les graphiques 1 et 2 indiquent, pour 2000-2001 et 2002-2003, la proportion de la population cible par région par rapport à la population totale des personnes âgées en comparaison avec la proportion des heures réalisées, calculée en divisant les heures réalisées dans chaque région par l'ensemble des heures réalisées par toutes les entreprises.

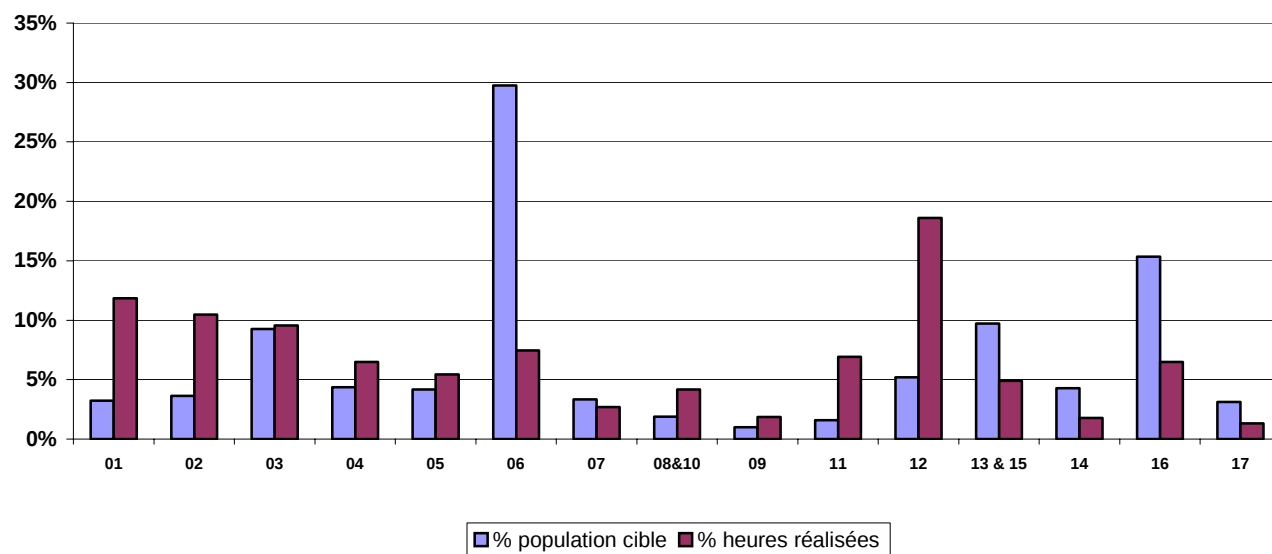
Pour les deux périodes, les pourcentages n'ont presque pas changé, et ce, dans chacune des régions. Les commentaires présentés dans ce deuxième portrait sont donc les mêmes que pour le premier.

Les régions, dont la proportion des heures de services réalisées représente sensiblement la même proportion que celle de leur population cible par rapport à l'ensemble du Québec, sont au nombre de 7 (régions 03, 04, 05, 07, 08&10, 09 et 17).

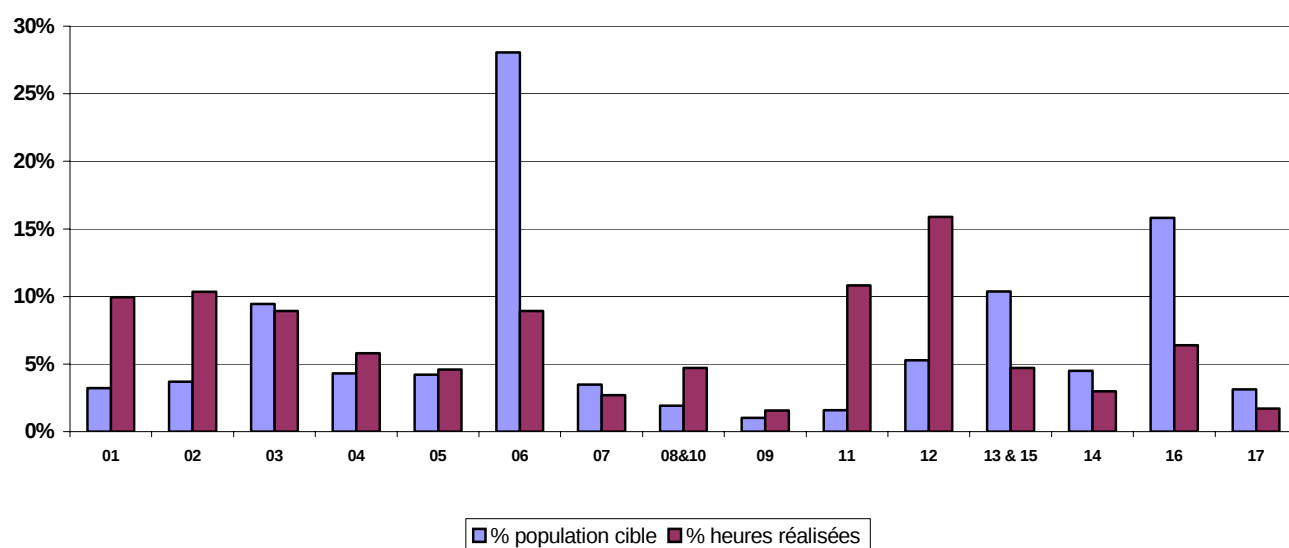
Certaines régions présentent un taux de pénétration des services plus élevé que la proportion de leur population. Il s'agit des régions 01, 02, 11 et 12.

Par contre, des régions présentent un faible taux de pénétration des services par rapport à leur population cible. Il s'agit des régions 06, 13&15, 14 et 16.

Graphique 1 Population cible et nombre d'heures réalisées, par région, 2000-2001



Graphique 2 Population cible et nombre d'heures réalisées, par région, 2002-2003



2.4 Proportion des subventions dans les revenus des entreprises

En 2000-2001, la part des subventions dans les revenus des entreprises variait beaucoup d'une région à l'autre, soit de 3 % à 43 %, tandis que la moyenne nationale des subventions par rapport au chiffre d'affaires était de 18 %. En 2002-2003, ce pourcentage variait de 3 % à 36 %. Ce ratio était de 13 % pour l'ensemble des EESAD, une diminution comparativement à 2000-2001.

Sept régions (06, 07, 08&10, 11, 13&15, 14 et 16) présentaient, en 2000-2001, un pourcentage de subventions plus élevé que la moyenne. Par contre, les régions 01, 02, 03, 04, 09, 12, et 17 se situaient sous la moyenne.

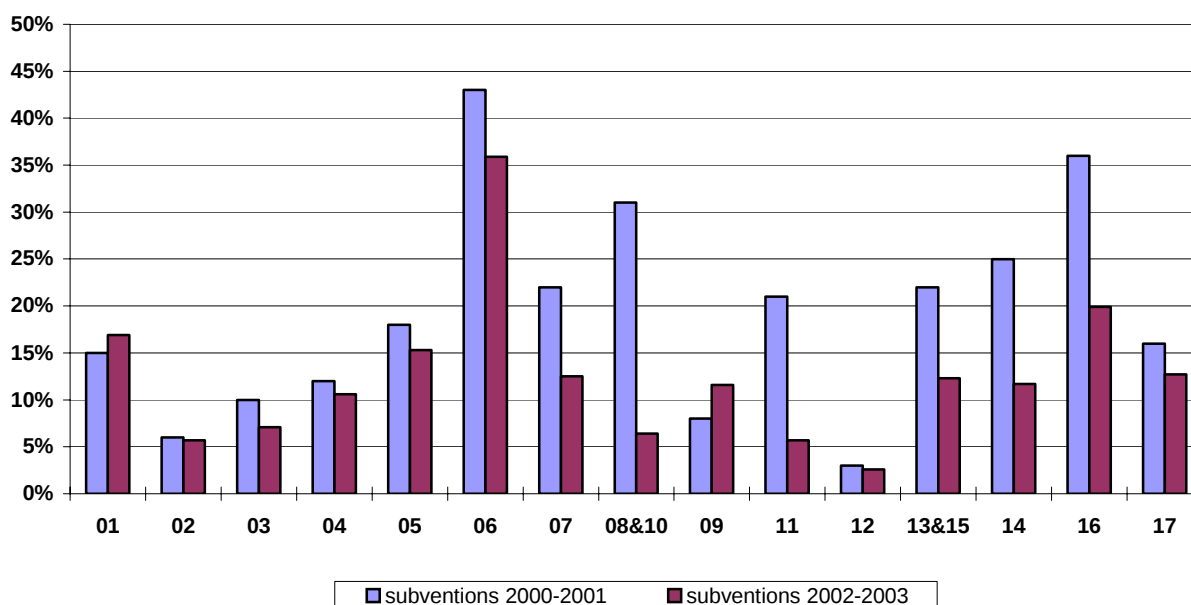
En 2002-2003, les régions 01, 05, 06 et 16 présentaient un pourcentage supérieur à la moyenne, 13 %.

Les régions 02 et 12 présentaient, en 2000-2001, une proportion de subventions par rapport au chiffre d'affaires inférieure ou égale à 6 % (ratio des excédents de l'ensemble des EESAD). En 2002-2003, le ratio des excédents était de 3 % pour les EESAD et seule la région 12 avait un ratio des subventions égal à ce nombre, les autres présentant un pourcentage supérieur.

En général, presque toutes les régions ont connu une diminution des subventions, sauf les régions 01 et 09 qui ont connu une augmentation.

Il est important de mentionner qu'une partie des subventions du Fonds de consolidation des entreprises d'économie sociale en aide domestique a été versée aux EESAD au cours de cette période, mais, malgré ces sommes, il y a une diminution observée presque partout, ce qui s'explique principalement par la fin des subventions salariales du Fonds de lutte contre la pauvreté.

Graphique 3 Proportion des subventions par rapport au chiffre d'affaires, par région, 2000-2001 et 2002-2003

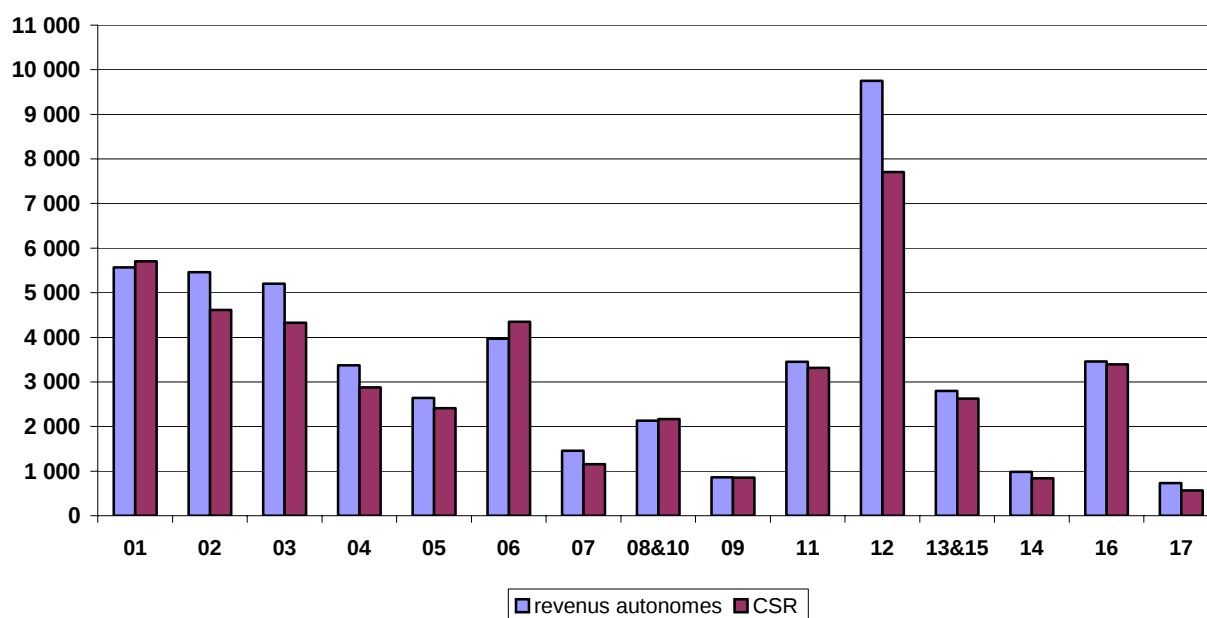


2.5 Coût des services rendus par rapport aux revenus autonomes

Les graphiques suivants offrent une comparaison entre le coût des services rendus (CSR) et les revenus autonomes des EESAD. Rappelons que le CSR représente le coût de la prestation directe de services et il est obtenu en additionnant la masse salariale des préposés et leurs frais de déplacement. Les revenus autonomes comprennent les revenus tirés de la vente des services, soit la partie versée par les usagers et celle du PEFSAD.

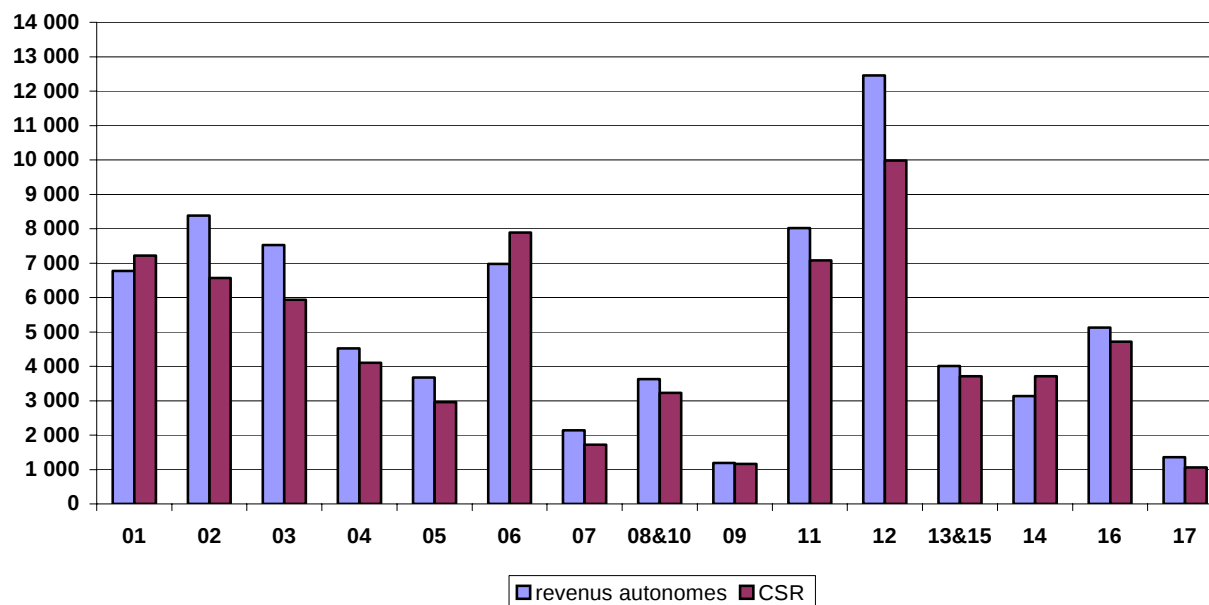
En 2000-2001, les entreprises des régions 01, 06 et 08&10 présentaient des coûts de services rendus supérieurs à leurs revenus, et les régions 09, 11, 16 avaient un CSR égal à leurs revenus ou très proches de ceux-ci. Par contre, neuf régions (02, 03, 04, 05, 07, 12, 13&15, 14 et 17) ont réussi à fonctionner avec un coût des services rendus inférieur à leurs revenus autonomes, dégageant ainsi une marge bénéficiaire brute. Les régions les plus performantes, avec un taux de CSR inférieur à 85 %, ont été les régions 02, 03, 04, 07, 12, 14 et 17.

Graphique 4 Coût des services rendus (CSR) et revenus autonomes (000 \$), par région, 2000-2001



En 2002-2003, trois régions (01, 06, 14) présentaient des coûts des services rendus supérieurs à leurs revenus. Par contre, 11 régions (02, 03, 04, 05, 07, 08&10, 11, 12, 13&15, 16, 17) ont réussi à fonctionner avec un coût des services rendus inférieur à leurs revenus autonomes, dégageant ainsi une marge bénéficiaire brute. La région 09 avait un CSR à peu près égal à ses revenus.

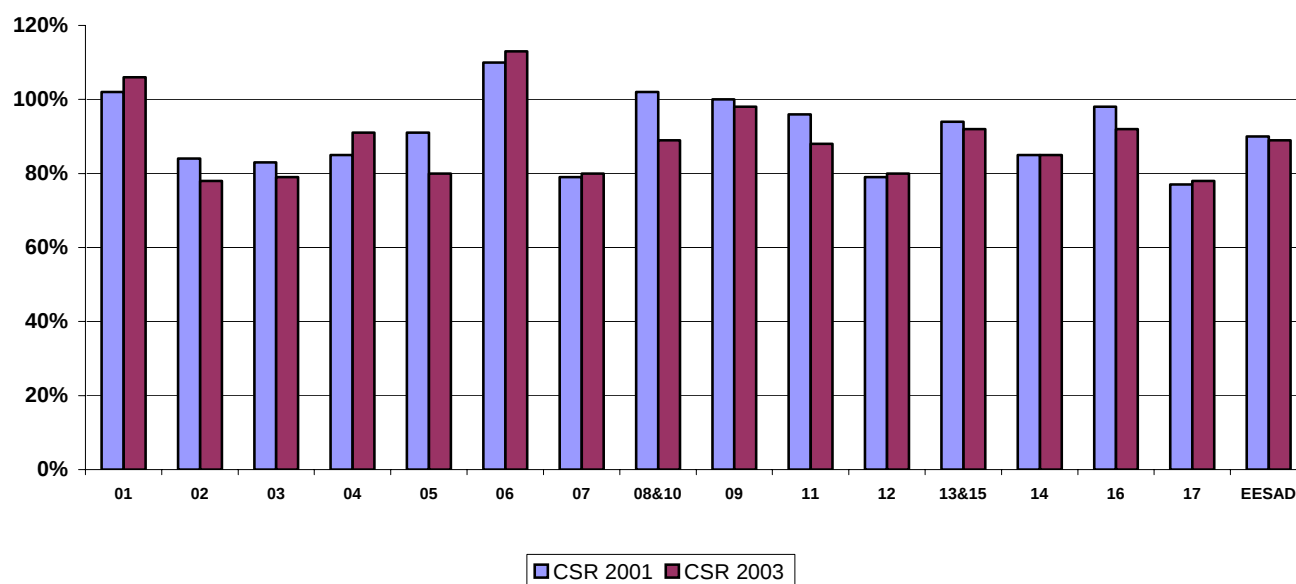
Graphique 5 Coût des services rendus (CSR) et revenus autonomes (000 \$), par région, 2002-2003



En 2002-2003, le ratio du CSR pour l'ensemble des EESAD était de 89 %, une très légère diminution : il était à 90 % en 2000-2001. Le CSR a augmenté, entre 2000-2001 et 2002-2003, dans six régions (01, 04, 06, 07, 12, 17). Il a diminué de façon substantielle dans les régions 05 et 08&10.

En 2000-2001, sept régions (02, 03, 04, 07, 12, 14, 17) avaient un CSR égal ou inférieur à 85 %. En 2002-2003, on retrouve toujours sept régions avec ce pourcentage mais la région 04 n'est plus dans cette situation et la région 05 a atteint un CSR inférieur à 85 %.

Graphique 6 Coût des services rendus (CSR) (%), par région, 2000-2001 et 2002-2003



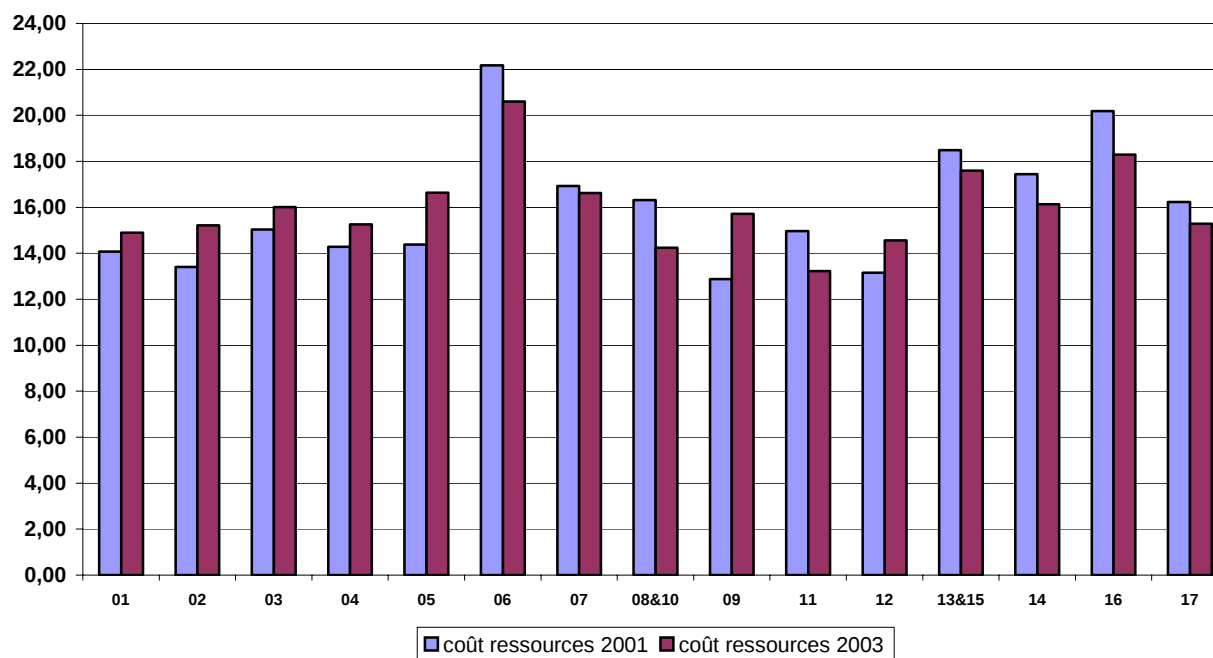
2.6 Coût des ressources nécessaires pour réaliser une heure de services

En 2000-2001, le coût moyen des ressources nécessaires pour réaliser une heure de services était de 15,47 \$. Huit régions présentaient un coût des ressources pour une heure de services en deçà de 16,00 \$ et sept régions atteignaient un coût des ressources pour une heure de services supérieur à ce montant. Les régions 01, 02, 03, 04, 05, 09, 11 et 12 sont celles où le coût des ressources est plus bas, tandis que dans les régions 06, 07, 08&10, 13&15, 14, 16, 17, le coût dépassait 16,00 \$ de l'heure.

En 2002-2003, le coût moyen des ressources nécessaires pour réaliser une heure de services était de 15,85 \$, une augmentation de 0,38 \$. Dix régions présentaient un coût des ressources pour une heure de services égal ou en deçà de 16,00 \$ et cinq régions atteignaient un coût des ressources pour une heure de services supérieur à ce montant. Les régions 01, 02, 04, 08&10, 09, 11, 12 et 17 étaient celles où le coût des ressources était plus bas, tandis que dans les régions 05, 06, 07, 13&15, et 16 le coût dépasse 16,00 \$ de l'heure.

Le coût moyen des ressources nécessaires pour réaliser une heure de service, a augmenté, en 2002-2003, pour les entreprises de sept régions (01, 02, 03, 04, 05, 09, 12).

Graphique 7 Coût des ressources nécessaires pour réaliser une heure de services (\$), par région, 2000-2001 et 2002-2003



2.7 Tarif horaire moyen et coût de revient moyen

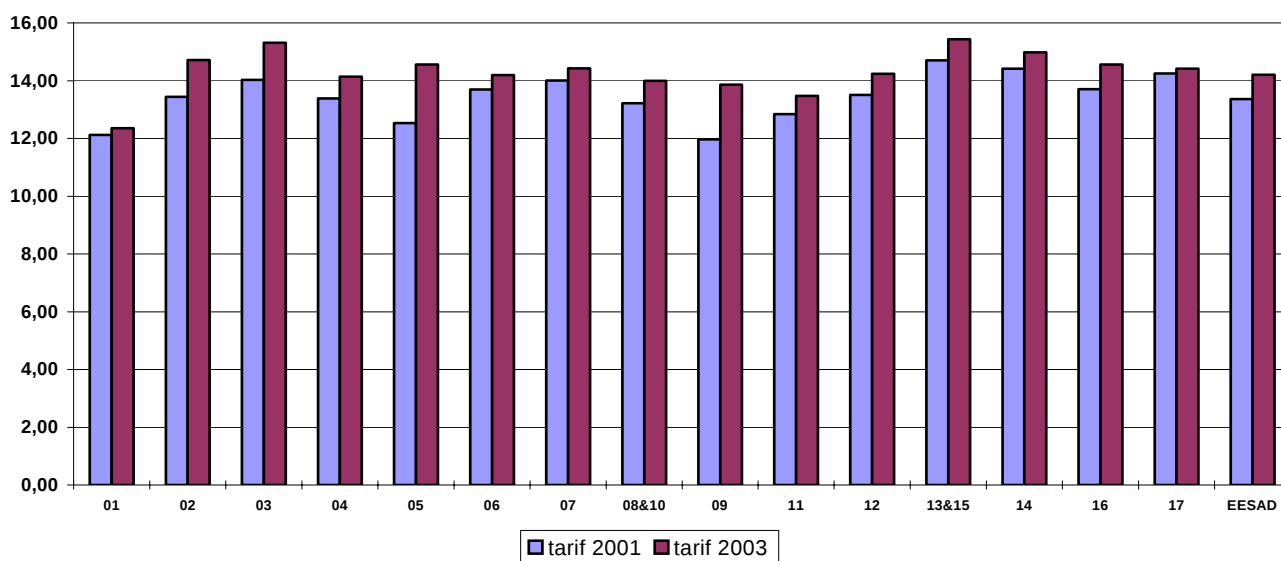
Le tarif horaire national se situait, en 2000-2001, sous la barre des 14,00 \$, soit 13,36 \$. Il était, en 2002-2003, de 14,21 \$, une augmentation de 0,85 \$.

En 2000-2001, le plus haut tarif horaire moyen était observé dans les régions 13&15 avec un tarif de 14,70 \$ et il y avait cinq régions dont le tarif horaire moyen était supérieur à 14,00 \$. Le tarif horaire le plus bas se retrouvait dans la région 09, avec un tarif de 11,97 \$.

Les régions 13&15 affichent le plus haut tarif horaire moyen, en 2002-2003, un tarif de 15,43 \$, tout comme dans le premier portrait. Pour cette période, on retrouve 11 régions où le tarif horaire moyen est supérieur à 14,00 \$. La région qui présente le plus bas tarif horaire moyen est la région 01 (tarif de 12,36 \$).

Entre les deux périodes, toutes les régions ont augmenté leur tarif horaire moyen. Ces augmentations ont varié entre 1,2 % et 16,2 %.

Graphique 8 Tarif horaire moyen (\$), par région, 2000-2001 et 2002-2003

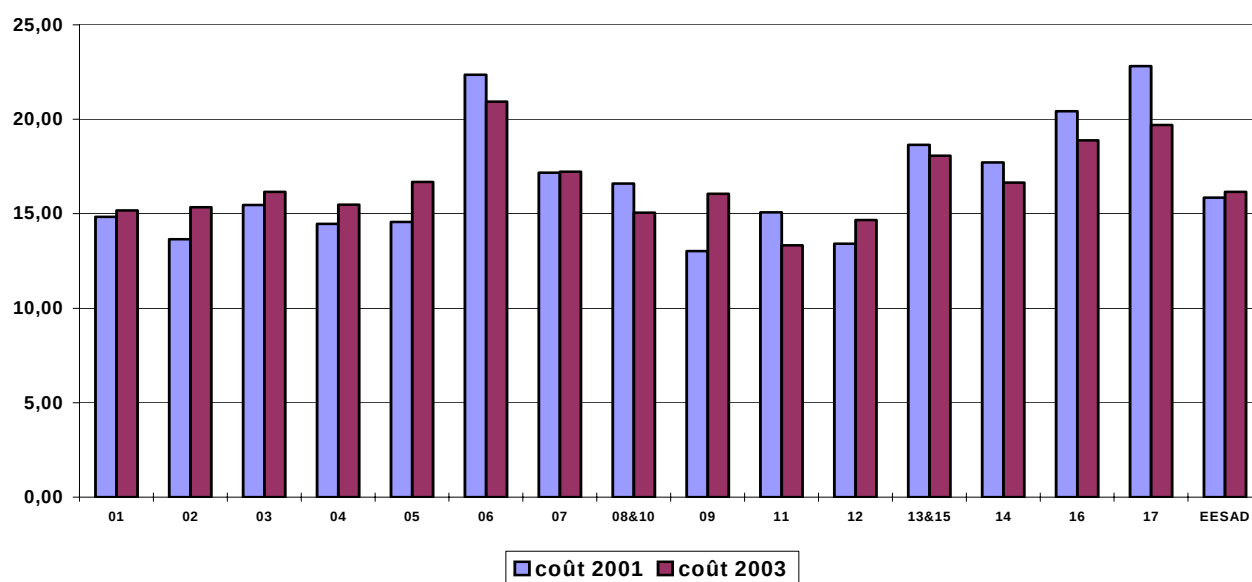


Le premier portrait ne présentait pas de données sur le coût de revient moyen. Pour une meilleure compréhension de la situation des EESAD, l'information nécessaire à l'établissement de cet indicateur a été traitée pour les deux périodes. Le coût de revient moyen a été établi à partir de l'ensemble des dépenses des entreprises, ce qui peut entraîner une légère différence par rapport au coût de revient réel, puisque certaines dépenses, telles que l'amortissement, ne sont généralement pas prises en compte lors du calcul du coût de revient. Néanmoins, cet indicateur permet d'avoir un aperçu de la situation des EESAD.

En 2000-2001, la région 09 présentait le coût de revient moyen le plus bas, soit 13,03 \$ et deux régions (06 et 17) avaient un coût de revient supérieur à 22,00 \$. Pour 2002-2003, le coût de revient le plus bas était celui de la région 11 et une région (06) avait un coût de revient plus élevé que 20,00 \$.

Entre les deux périodes, le coût de revient moyen a augmenté dans huit régions (01, 02, 03, 04, 05, 07, 09, 12). L'augmentation du coût de revient moyen varie de 0,3 % à 23,3 %. La diminution du coût dans les autres régions varie de 3,1 % à 13,6 %.

Graphique 9 Coût de revient moyen (\$), par région, 2000-2001 et 2002-2003

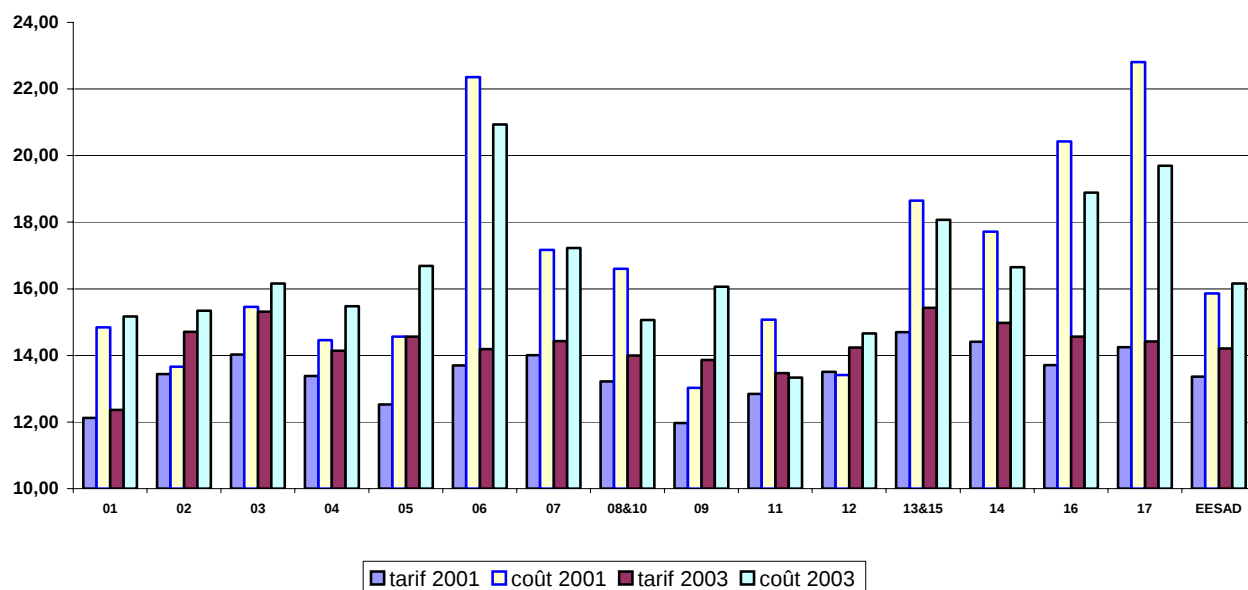


En 2000-2001, seule la région 12 avait un tarif horaire moyen (13,51 \$) qui dépassait son coût de revient moyen. Dans les autres régions, la différence entre le tarif horaire moyen et le coût de revient moyen variait de 0,22 \$ à 8,66 \$. La différence était de 2,50 \$ pour l'ensemble des EESAD.

La situation est semblable en 2002-2003. En effet, il y avait seulement une région (11) où le tarif horaire moyen était plus élevé que le coût de revient moyen. Dans les autres régions, on retrouvait un écart variant de 0,42 \$ à 6,74 \$. L'écart était de 1,95 \$ pour l'ensemble des EESAD, une diminution par rapport à la période précédente.

Pour les deux périodes, c'est la région 06 où l'écart est le plus grand suivi par la région 17.

Graphique 10 Tarif horaire moyen et coût revient moyen, (\$) par région, 2000-2001 et 2002-2003



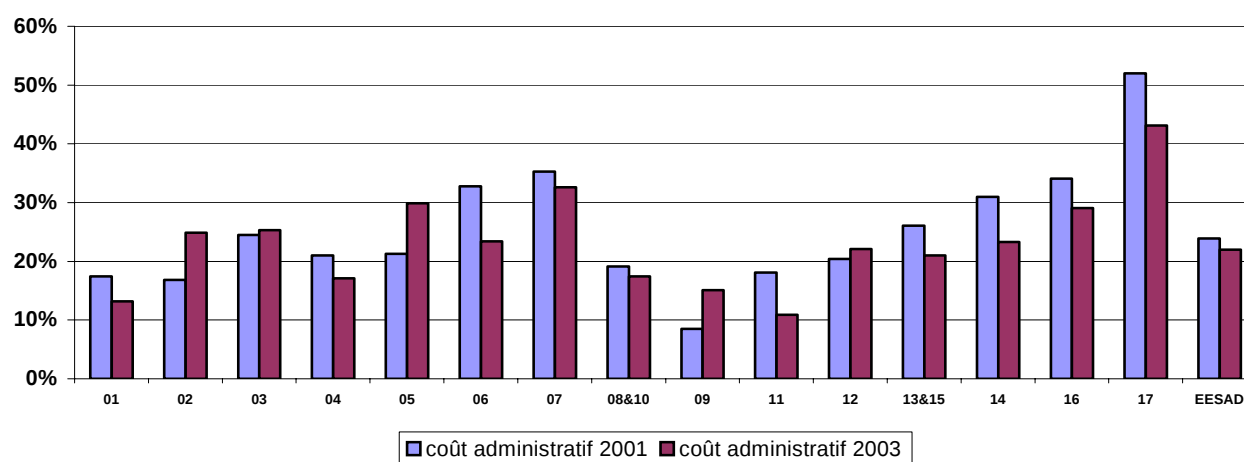
2.8 Coût administratif

Le coût administratif donne la portion du coût de revient moyen qui est affecté aux frais autres que ceux liés à la prestation de services. Cet indicateur prend en compte toutes les dépenses de l'entreprise autres que celles des salaires et avantages sociaux des préposés et leurs frais de déplacement.

En 2000-2001, la région 09 présentait un coût administratif correspondant à 8,5 % du coût de revient moyen, tandis que dans la région 17 le coût administratif représentait 52,0 % du coût de revient moyen. Pour l'ensemble des EESAD, la moyenne se situait à 23,9 %. En 2002-2003, le plus bas pourcentage revenait à la région 11, avec 10,9 % et le plus élevé à la région 17, avec 43,1 %. La moyenne état de 22,0 % pour l'ensemble des EESAD.

Entre 2000-2001 et 2002-2003, les dépenses liées au coût administratif ont augmenté dans cinq régions (02, 03, 05, 09, 12). L'augmentation a varié de 3,3 % à 77,6 %. Quant à la diminution observée dans les autres régions, elle variait de 7,6 % à 39,8 %.

Graphique 11 Coût administratif, par région, 2000-2001 et 2002-2003



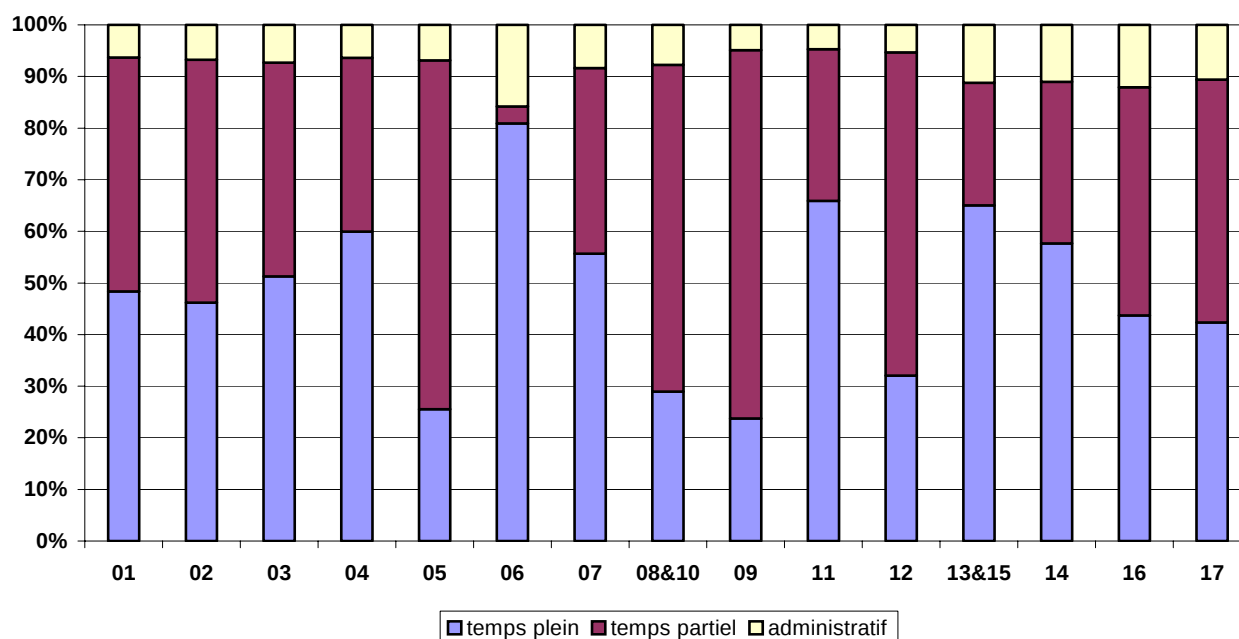
2.9 Répartition des emplois

Les entreprises de toutes les régions combinent emplois directs à temps plein et à temps partiel mais la proportion varie beaucoup d'une région à l'autre.

En 2000-2001, les régions 01, 02, 16 et 17 avaient sensiblement le même nombre d'emplois directs à temps plein et à temps partiel. Dans d'autres régions, les emplois directs à temps partiel étaient plus nombreux, c'est le cas dans les régions 05, 08&10, 09 et 12, alors que les régions 03, 04, 06, 07, 11, 13&15, 14 présentaient une proportion d'emplois directs à temps plein plus élevée que 50 %.

Le pourcentage des emplois administratifs était sensiblement le même dans la plupart des régions, soit moins de 10 % du total des emplois, sauf dans les régions 06, 13&15, 14, 16 et 17, où ce pourcentage était supérieur à 10 %.

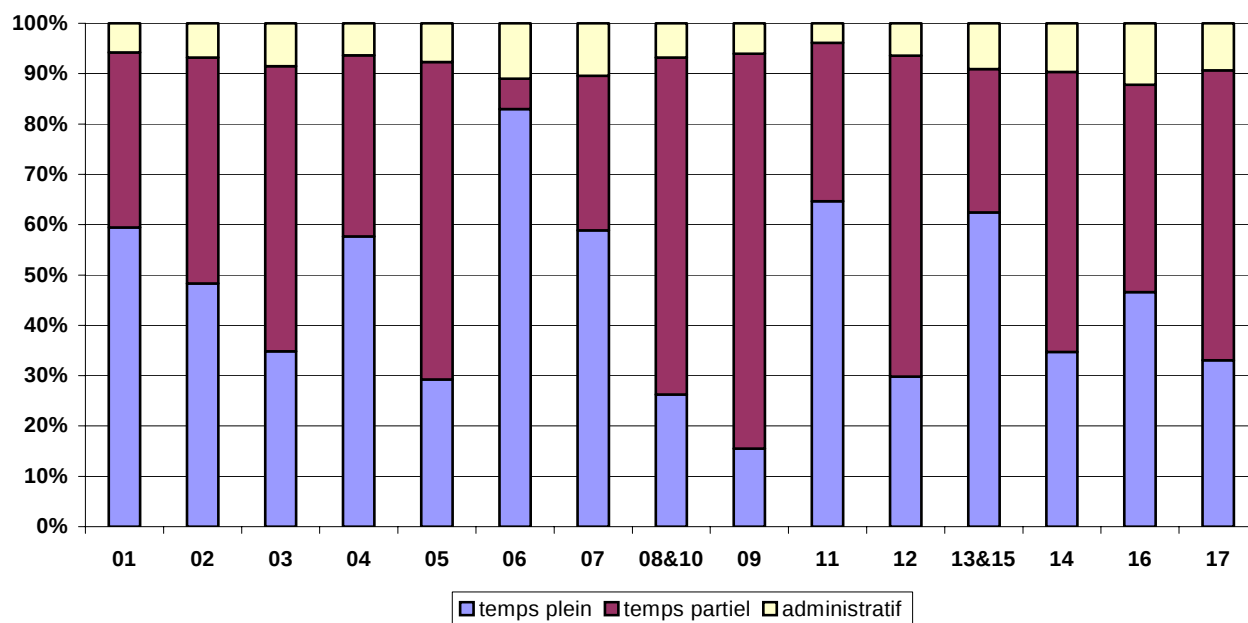
Graphique 12 Répartition des emplois, par région, 2000-2001



En 2002-2003, la proportion d'emplois directs à temps plein et à temps partiel était presque la même dans seulement deux régions (02 et 16). Dans les régions 03, 05, 08&10, 09, 12, 14 et 17, les emplois directs à temps partiel étaient plus nombreux que les emplois directs à temps plein, tandis que dans six régions (01, 04, 06, 07, 11, 13 &15), on retrouvait majoritairement des emplois directs à temps plein.

Comme pour la période précédente, le pourcentage des emplois administratifs est sensiblement le même dans la plupart des régions, soit 10 % ou moins du total des emplois, sauf dans les régions 06 (11 %) et 16 (12 %).

Graphique 13 Répartition des emplois, par région, 2002-2003



En comparant les deux périodes, on remarque que les emplois à temps plein ont augmenté dans six régions (01, 02, 05, 06, 07 et 16). Les emplois à temps partiel ont, pour leur part, connu une progression entre 2000-2001 et 2002-2003, dans neuf régions (03, 04, 06, 08&10, 09, 11, 12, 13&15, 17). Le pourcentage d'emplois administratifs est pratiquement resté inchangé. Quelques régions (03, 05, 09 et 12) ont connu une faible augmentation de 1 %, tandis que la région 07 connaissait une hausse de 2 %.

SECTION 3

PORTRAIT DES EESAD PAR FORME JURIDIQUE

CONTEXTE

Cette section introduit un troisième mode de comparaison des EESAD : celui des formes juridiques. Deux formes juridiques sont reconnues en économie sociale : organisme à but non lucratif (OBNL) et coopérative.

Chacune de ces formes juridiques comporte des sous-groupes. Certains OBNL sont des entreprises dédiées uniquement aux services en aide domestique, tandis que d'autres OBNL sont des organismes communautaires dont les activités comportent un volet « aide domestique ». Pour les coopératives, les trois sous-groupes sont les suivants : coopératives de consommateurs, coopératives de solidarité et coopératives de travailleurs.

Pour certains OBNL, les données sont difficiles à traiter parce que l'organisation ne fait pas de distinction, dans ses états financiers, entre les éléments propres à l'aide domestique et ceux reliés à l'activité communautaire, entre autres en ce qui concerne les postes du bilan.

En principe, les données des coopératives sont traitées de façon uniforme, puisque la forme et la teneur des états financiers sont déterminées par le *Règlement d'application de la Loi sur les coopératives*.

3.1 Répartition des EESAD, par forme juridique et par catégorie

Tableau 7 Répartition des EESAD, par forme juridique et par catégorie, 2000-2001 et 2002-2003

	Coopérative		OBNL	
	2000-2001	2002-2003	2000-2001	2002-2003
Moins de 30 000 heures	18	13	33	18
30 000 à moins de 45 000 heures	9	4	16	17
45 000 à moins de 60 000 heures	5	6	6	11
60 000 heures et plus	9	19	7	15
TOTAL	41	42	62	61

3.2 Répartition régionale, par forme juridique

Tableau 8 Répartition régionale, par forme juridique

	OBNL	Coopérative	Total
Région 01	8	0	8
Région 02	2	4	6
Région 03	4	4	8
Région 04	4	3	7
Région 05	4	2	6
Région 06	11	0	11
Région 07	2	2	4
Régions 08 & 10	8	0	8
Région 09	4	0	4
Région 11	6	0	6
Région 12	0	8	8
Régions 13 & 15	1	5	6
Région 14	1	4	5
Région 16	4	7	11
Région 17	2	3	5
TOTAL	61	42	103

3.3 Données et ratios, par forme juridique

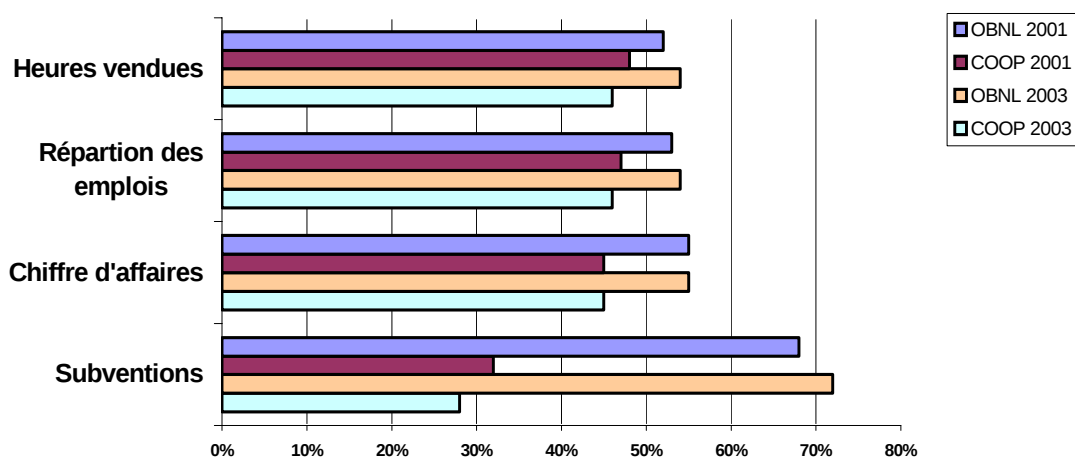
Tableau 9 Données et ratios, par forme juridique, 2000-2001 et 2002-2003

	COOPÉRATIVE		Variation %	OBNL		Variation %
	2000-2001	2002-2003		2000-2001	2002-2003	
Nombre d'entreprises	41	42		62	61	
Actif court terme (000 \$)	9 013	11 648	29,2	10 614	13 607	28,2
Passif court terme (000 \$)	2 734	3 850	40,8	2 682	4 530	68,9
Actif total (000 \$)	10 320	13 970	35,4	12 819	17 290	34,9
Avoir (000 \$)	7 098	9 499	33,8	9 408	11 962	27,1
Revenus vente service (000 \$)	11 406	18 609	63,2	11 848	17 839	50,6
Revenus PEFSAD (000 \$)	13 790	18 438	33,7	14 810	23 399	58,0
Subventions (000 \$)	3 815	3 317	-13,1	8 265	8 367	1,2
Chiffre d'affaires (000 \$)	29 482	40 912	38,8	35 976	50 858	41,4
Coût des services rendus (000 \$)	21 261	30 281	42,4	25 647	39 162	52,7
Excédents (000 \$)	1 585	633	-60,1	2 316	2 041	-11,9
Heures vendues	1 859 121	2 551 087	37,2	2 020 938	2 959 175	46,4
Emplois temps plein	1 088	1 161	6,7	1 376	1 716	24,7
Emplois temps partiel	1 148	1 372	19,5	1 153	1 316	14,1
Emplois administratifs	184	217,5	18,2	222	241,5	8,8
RATIOS						
Avoir (%)	69	68	-1	73	69	-4
Fonds de roulement	3,3	3,0	-9	4,0	3,0	-25
Revenus autonomes (%)	85	91	5	74	81	7
Subventions/chiffre d'affaires (%)	13	8	-5	23	16	-7
Coût des services rendus (%)	84	82	-2	96	95	-1
Excédents (%)	5	2	-4	6	4	-2
Incidence des subventions (\$)	1,20	1,05	-13	2,94	2,14	-27
Tarif horaire moyen (\$)	13,55	14,52	7	13,19	13,94	6
Coût de revient moyen (\$)	15,01	15,76	5	16,64	16,50	-1
Coût administratif (%)	24	25	4	24	20	-16
Taux d'encadrement	12:1	12:1	0	11:1	13:1	18
RÉPARTITION SELON LA FORME JURIDIQUE						
Heures vendues (%)	48	46		52	54	
Emplois (%)	47	46		53	54	
Chiffre d'affaires (%)	45	45		55	55	
Subventions (%)	32	28		68	72	

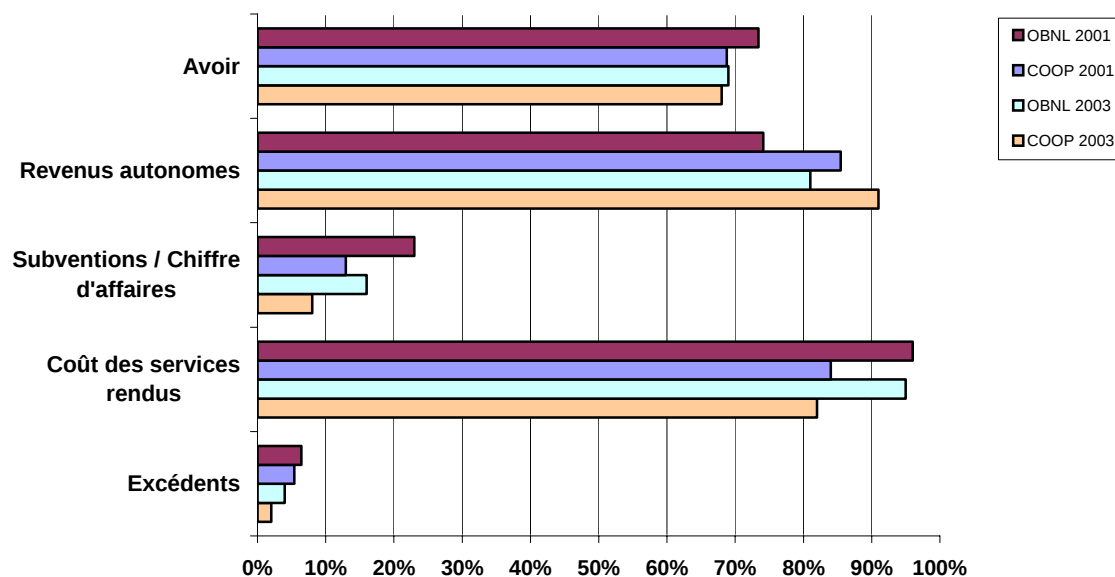
- Le passif à court terme a crû de manière plus importante dans les OBNL (68,9 %) que dans les coopératives (40,8 %).
- Les revenus de ventes de services ont augmenté de 63,2 % dans les coopératives, tandis que la variation a été de 50,6 % dans les OBNL.
- Par contre, les revenus PEFSAD ont augmenté de façon plus importante dans les OBNL (58,0 %) que dans les coopératives (33,7 %).

- Les subventions ont diminué de 13,1 % dans les coopératives, tandis que les OBNL ont connu une très légère décroissance, soit 1,2 %.
- Le coût des services rendus a augmenté de 42,4 % dans les coopératives, une augmentation plus importante que celle du chiffre d'affaires (38,8 %). Les OBNL ont connu une augmentation de 52,7 % de leur coût des services rendus, tandis que leur chiffre d'affaires augmentait de 41,4 %.
- Les excédents ont chuté de façon importante dans les coopératives (-60,1 %). Cette diminution, dans les OBNL, a été de 11,9 %.
- Dans les coopératives, l'augmentation des heures vendues (37,2 %) a connu sensiblement la même progression que celle du chiffre d'affaires (38,8 %) tandis que dans les OBNL, l'écart entre les deux est un peu plus marqué (heures vendues : 46,4 %, chiffre d'affaires : 41,4 %).
- Au chapitre de l'emploi, la situation est très différente entre les deux groupes. Les coopératives ont créé beaucoup moins d'emplois à temps plein que les OBNL mais plus d'emplois à temps partiel et administratifs que ceux-ci.
- Quant aux différents ratios présentés, la situation est similaire chez les deux groupes, ils ont, soit diminué (avoir, fonds de roulement, subvention/chiffre d'affaires, CSR, excédents) ou augmenté (revenus autonomes). Les pourcentages ne sont pas les mêmes pour les deux groupes mais il n'y a pas d'écart marqué, sauf pour le fonds de roulement des OBNL qui a connu une diminution de 25 %.
- L'incidence des subventions a diminué dans les deux groupes mais de façon plus importante dans les OBNL (-27 %) que dans les coopératives (-13 %). Toutefois, l'incidence des subventions demeure plus importante dans les OBNL.
- Dans les deux groupes, l'augmentation du tarif horaire est sensiblement la même, tandis que le coût de revient moyen a crû dans les coopératives (5 %) mais a diminué légèrement dans les OBNL (-1 %).
- Le coût administratif était le même dans les deux groupes en 2000-2001. Il est resté semblable dans les coopératives et il a diminué chez les OBNL en 2002-2003.
- Le taux d'encadrement est resté le même dans les coopératives (12 : 1) tandis qu'il est passé de 11 : 1 à 13 : 1 dans les OBNL.
- En 2000-2001, la répartition des emplois totaux, soit 53 % dans les OBNL et 47 % dans les coopératives, était à peu près la même que la proportion des heures de services vendues, soit 52 % et 48 % respectivement. Cela n'a pas varié beaucoup au cours des années couvertes par ce deuxième portrait.
- Le chiffre d'affaires global du secteur a été réalisé à 55 % par les OBNL et à 45 % par les coopératives, tant en 2000-2001 qu'en 2002-2003.
- En 2000-2001, 68 % des subventions avaient été versées aux OBNL et 32 % aux coopératives. En 2002-2003, les pourcentages étaient de 72 % aux OBNL et de 28 % aux coopératives.

Graphique 14 Principales données (%), par forme juridique, 2000-2001 et 2002-2003



Graphique 15 Principaux ratios (%), par forme juridique, 2000-2001 et 2002-2003



CONCLUSION

Dans le portrait financier 2001, les données et les indicateurs de performance retenus pour réaliser l'étude ont permis de dégager des constats sur la santé financière des EESAD et sur l'évolution des entreprises de ce type. La présentation de ce portrait 2003 donne un éclairage sur la progression des EESAD dans le temps. De plus, l'analyse comparative permet de mesurer l'importance de cette progression.

L'analyse des données financières des entreprises montre que tous les postes du bilan et de l'état des résultats ont connu des augmentations sauf les subventions et les excédents.

Parmi les augmentations les plus significatives, celle du passif à court terme laisse entrevoir des difficultés liées à un manque de liquidités pour plusieurs EESAD, puisque l'augmentation de celui-ci est beaucoup plus importante que celle de l'actif à court terme.

Les revenus autonomes sont en hausse, ce qui permet de croire qu'un nombre plus élevé d'EESAD tend vers l'indépendance financière, essentielle à leur viabilité.

Par contre, l'augmentation plus importante du coût des services rendus (CSR) que celle du chiffre d'affaires indique que les EESAD auront des choix à faire si cette progression continue, des choix comme la hausse du tarif ou encore une réduction de la masse salariale des préposés. Le ratio CSR/chiffre d'affaires, malgré une légère diminution, est encore très élevé à 89 % ne laissant qu'une très faible marge de manœuvre pour assumer tous les autres frais de l'entreprise.

En 2000-2001, le tarif horaire se situait à 13,36 \$ et on concluait qu'il pourrait être porté à 14,00 \$, ce qui a été fait. Les EESAD présentaient, en 2002-2003, un tarif horaire moyen de 14,21 \$. Le coût de revient des EESAD était supérieur à leur tarif horaire moyen. L'écart était de 16 % en 2000-2001 et de 12 % en 2002-2003. Les subventions servent généralement à combler cet écart mais avec 13 % de subventions, en 2002-2003, l'équilibre était fragile surtout qu'une partie importante des subventions provient du Fonds de consolidation des EESAD, lequel n'est pas récurrent et se termine en 2004.

En 2002-2003, une seule la région (11) avait un coût de revient plus bas que son tarif horaire moyen. En 2000-2001, la situation était la même (région 12).

Un meilleur contrôle des dépenses s'avère primordial pour plusieurs EESAD. Le coût administratif des EESAD est très élevé pour la majorité de celles-ci. Un coût de revient supérieur au tarif horaire et un coût administratif qui représente un trop fort pourcentage du coût de revient mettent en péril l'entreprise.

Un coup d'œil aux données de chaque EESAD permet de constater qu'il existe toujours des écarts très importants (4 : 1 à 29 : 1) entre les entreprises sur le plan du taux d'encadrement. Ce taux a un impact direct sur le coût administratif que doit assumer chaque EESAD. Il peut découler de choix que fait l'entreprise, entre autres, au chapitre de l'insertion en emploi ou encore d'un nombre important de clients, surtout en zone urbaine. Toutefois, un pourcentage très élevé des coûts administratifs jumelé à un CSR important fragilise l'entreprise. La capacité limitée de l'EESAD d'augmenter ses tarifs à cause du profil de sa clientèle devrait inciter l'entreprise à faire une utilisation judicieuse de ses ressources financières.

La baisse importante des excédents diminue aussi la marge de manœuvre des EESAD. Les réserves que plusieurs se sont constituées au fil des années risquent de fondre rapidement, entraînant des problèmes, entre autres, dans les relations avec les institutions financières. Déjà, cinq EESAD ont un avoir négatif. La diminution progressive des subventions qui peuvent être accordées aux entreprises risque d'aggraver la situation pour celles qui compensaient le manque à gagner par des subventions.

Les entreprises ont accru le nombre d'heures de services qu'elles dispensent. En 2000-2001, on retrouvait près de la moitié des EESAD dans la catégorie de moins de 30 000 heures et maintenant, seulement le tiers des EESAD est dans ce groupe. Le nombre d'EESAD effectuant plus de 60 000 heures de services a plus que doublé. Dans le premier portrait, on présumait que, lorsque les EESAD auraient atteint un certain seuil d'heures vendues (autour de 60 000 heures), la rentabilité suivrait. Lorsqu'on analyse la distribution des EESAD qui enregistrent des pertes, il faut convenir que le nombre d'heures vendues n'est pas le seul élément dont il faut tenir compte pour distinguer les causes des pertes subies par les entreprises.

Sur le plan régional, le tableau portant sur la variation entre les deux périodes fait ressortir les différences entre les régions. On retrouve une assez grande disparité dans les divers éléments présentés. On remarque toutefois que le passif à court terme a augmenté dans toutes les régions et les excédents ont diminué dans la très grande majorité d'entre elles. Dans toutes les régions, on constate également la diminution du fonds de roulement, la baisse du ratio des excédents et l'augmentation générale du tarif horaire moyen. On retrouve également, dans toutes les régions, (sauf la région 11) des EESAD qui enregistrent des pertes.

Il n'est pas possible, dans un portrait comme celui-ci, de présenter une analyse de la situation de chacune des entreprises. Cependant, une analyse sommaire des résultats de chaque EESAD laisse entrevoir que 21 d'entre elles étaient en difficultés majeures, 24 EESAD connaissaient des difficultés, 32 EESAD étaient à surveiller et 26 EESAD étaient en bonne santé financière. Parmi les 45 EESAD qui étaient en difficultés, 25 réalisaient moins de 45 000 heures.

Les EESAD se retrouvaient dans l'une ou l'autre des situations suivantes :

- Elles avaient un avoir et un fonds de roulement insuffisant combiné à un déficit et elles pouvaient se retrouver en manque de liquidité à court terme ou elles avaient des revenus autonomes trop bas.
- Le CSR était trop élevé et le coût de revient moyen était élevé. Elles continuaient de fonctionner grâce à des subventions.

Certaines EESAD se retrouvaient même dans les deux situations.

La grande majorité des EESAD disposait d'une clientèle cible de personnes âgées admissibles au PEFSAD suffisante pour leur assurer des revenus autonomes leur permettant d'être viable.

En 2000-2001, les indicateurs démontraient que les EESAD étaient bien positionnées pour réaliser leur mission sociale et compléter le virage entrepreneurial qu'elles avaient amorcé. Ce virage implique une autonomie financière grandissante et une capacité de générer suffisamment de revenus pour assurer le développement de services de qualité au bénéfice du plus grand nombre de personnes.

À la lecture du portrait financier 2003 des EESAD, on doit constater que plusieurs facteurs sont réunis pour diminuer la capacité des EESAD à réaliser leur plein développement entrepreneurial et à continuer de répondre aux besoins d'une population âgée sans cesse

grandissante. La santé financière de plusieurs EESAD est compromise. Elles doivent avant tout, faire une analyse approfondie de leur situation puisqu'il est encore possible d'apporter les correctifs nécessaires, et ce, tout en préservant le caractère et la dynamique propres à ce type d'entreprises.

Pour une analyse complète de la situation des EESAD, plusieurs éléments doivent faire l'objet d'un questionnement de la part des acteurs qui interviennent dans ce domaine. Ces éléments ont un impact sur la santé financière des EESAD. Certains influencent le coût de revient des services. Parmi ceux-ci, notons :

- la mission « aide domestique » versus l'intégration en emploi;
- le nombre de dossiers d'une EESAD (clientèle urbaine et/ou clientèle rurale);
- la disparité régionale;
- les coûts administratifs liés à la gestion du PEFSAD et assumés par les EESAD;
- l'offre de service des EESAD versus celle des CLSC.

D'autres éléments influencent les revenus des EESAD. Parmi ceux-ci, notons :

- la capacité de payer des clientèles visées;
- la tarification;
- la diversité des services offerts;
- le niveau de subvention;
- le PEFSAD.

À court terme, des avenues de solution, telles que la mise en commun des services, la fusion d'entreprises et le développement de nouveaux créneaux, sont à considérer.

Le présent portrait financier constitue un outil incontournable qui contribue à une meilleure connaissance de la situation des EESAD.

ANNEXE A

A.1 EESAD de la région 01, Bas-Saint-Laurent

	2000-2001	2002-2003	Variation
Nombre d'entreprises	8	8	
Actif court terme	2 061 836 \$	1 697 417 \$	-17,7 %
Passif court terme	581 757 \$	757 598 \$	30,2 %
Actif total	2 138 460 \$	2 227 492 \$	4,2 %
Avoir	1 519 094 \$	1 292 616 \$	-14,9 %
Revenus vente services	1 918 967 \$	2 388 285 \$	24,5 %
Revenus PEFSAD	3 651 446 \$	4 387 367 \$	20,2 %
Subventions	1 068 755 \$	1 408 520 \$	31,8 %
Chiffre d'affaires	6 996 946 \$	8 336 522 \$	19,1 %
Coût des services rendus	5 702 532 \$	7 215 773 \$	26,5 %
Excédents	174 502 \$	23 108 \$	-86,8 %
Heures vendues	459 605	548 004	19,2 %
Emplois temps plein	221	308	39,4 %
Emplois temps partiel	207	180	-13,0 %
Emplois administratifs	29	30	3,4 %
Ratios			
Avoir	71 %	58 %	-13 %
Fonds de roulement	4,1	2,2	-46,6 %
Revenus autonomes	80 %	81 %	2 %
Subventions	15 %	17 %	2 %
Coût des services rendus	102 %	106 %	4 %
Excédents	2,5 %	0,3 %	-2,2 %
Incidence des subventions	1,95 \$	2,53 \$	29,7 %
Tarif horaire moyen	12,12 \$	12,36 \$	2,0 %
Coût revient moyen	14,84 \$	15,17 \$	2,2 %
Coût administratif	17,4 %	13,2 %	-24,1 %
Taux d'encadrement	15 : 1	16 : 1	

Population de 60 ans et plus, recensement 1996 37 845

Population de 65 ans et plus, 2003 32 142

Nombre d'EESAD ayant subi des pertes en 2000/2001 2

Nombre d'EESAD ayant subi des pertes en 2002/2003 3

A.2 EESAD de la région 02, Saguenay–Lac Saint-Jean

	2000-2001	2002-2003	Variation
Nombre d'entreprises	6	6	
Actif court terme	1 781 114 \$	2 318 229 \$	30,2 %
Passif court terme	588 586 \$	869 594 \$	47,7 %
Actif total	2 231 378 \$	3 290 929 \$	47,5 %
Avoir	1 621 647 \$	2 286 258 \$	41,0 %
Revenus vente services	2 196 483 \$	3 687 517 \$	67,9 %
Revenus PEFSAD	3 265 063 \$	4 695 640 \$	43,8 %
Subventions	348 835 \$	515 838 \$	47,9 %
Chiffre d'affaires	5 910 381 \$	8 974 398 \$	51,8 %
Coût des services rendus	4 613 243 \$	6 567 627 \$	42,4 %
Excédents	362 481 \$	230 716 \$	-36,4 %
Heures vendues	406 223	570 070	40,3 %
Emplois temps plein	225	270	20,0 %
Emplois temps partiel	229	251	9,6 %
Emplois administratifs	33	38	15,2 %
Ratio			
Avoir	73 %	69 %	-3 %
Fonds de roulement	3,1	2,7	-12,9 %
Revenus autonomes	92 %	93 %	1 %
Subventions	6 %	6 %	-0,2 %
Coût des services rendus	84 %	78 %	-6 %
Excédents	6 %	3 %	-4 %
Incidence des subventions	-0,03 \$	0,50 \$	*
Tarif horaire moyen	13,44 \$	14,71 \$	9,4 %
Coût revient moyen	13,66 \$	15,34 \$	12,3 %
Coût administratif	16,8 %	24,9 %	48,2 %
Taux d'encadrement	14 : 1	14 : 1	

* La variation ne peut être calculée puisqu'en 2000-2001, l'incidence des subventions était négative.

Population de 60 ans et plus, recensement 1996 42 420

Population de 65 ans et plus, 2003 36 901

Nombre d'EESAD ayant subi des pertes en 2000/2001 0

Nombre d'EESAD ayant subi des pertes en 2002/2003 1

A.3 EESAD de la région 03, Capitale-Nationale

	2000-2001	2002-2003	Variation
Nombre d'entreprises	8	8	
Actif court terme	1 147 580 \$	1 779 630 \$	55,1 %
Passif court terme	469 703 \$	653 557 \$	39,1 %
Actif total	1 742 965 \$	2 454 695 \$	40,8 %
Avoir	967 305 \$	1 561 142 \$	61,4 %
Revenus vente services	2 897 545 \$	4 488 189 \$	54,9 %
Revenus PEFSAD	2 308 199 \$	3 042 253 \$	31,8 %
Subventions	598 749 \$	579 168 \$	-3,3 %
Chiffre d'affaires	5 991 396 \$	8 180 885 \$	36,5 %
Coût des services rendus	4 329 122 \$	5 933 983 \$	37,1 %
Excédents	224 154 \$	234 697 \$	4,7 %
Heures vendues	370 980	491 840	32,6 %
Emplois temps plein	245	197	-19,6 %
Emplois temps partiel	198	320	61,6 %
Emplois administratifs	35	48	37,1 %
Ratio			
Avoir	55 %	64 %	8 %
Fonds de roulement	5,3	2,7	-49,1 %
Revenus autonomes	87 %	92 %	5 %
Subventions	10 %	7 %	-3 %
Coût des services rendus	83 %	79 %	-4 %
Excédents	4 %	3 %	-1 %
Incidence des subventions	1,01 \$	0,70 \$	-30,7 %
Tarif horaire moyen	14,03 \$	15,31 \$	9,1 %
Coût revient moyen	15,46 \$	16,16 \$	4,5 %
Coût administratif	24,5 %	25,3 %	3,3 %
Taux d'encadrement	13 : 1	11 : 1	
Population de 60 ans et plus, recensement 1996		108 340	
Population de 65 ans et plus, 2003		94 658	
Nombre d'EESAD ayant subi des pertes en 2000/2001		3	
Nombre d'EESAD ayant subi des pertes en 2002/2003		1	

A.4 EESAD de la région 04, Mauricie

	2000-2001	2002-2003	Variation
Nombre d'entreprises	7	7	
Actif court terme	980 943 \$	1 461 460 \$	49,0 %
Passif court terme	233 013 \$	326 419 \$	40,1 %
Actif total	1 059 410 \$	1 607 027 \$	51,7 %
Avoir	826 396 \$	1 280 608 \$	55,0 %
Revenus vente services	1 546 065 \$	1 952 178 \$	26,3 %
Revenus PEFSAD	1 826 226 \$	2 571 758 \$	40,8 %
Subventions	445 766 \$	545 073 \$	22,3 %
Chiffre d'affaires	3 859 608 \$	5 151 858 \$	33,5 %
Coût des services rendus	2 879 029 \$	4 106 332 \$	42,6 %
Excédents	215 640 \$	188 226 \$	-12,7 %
Heures vendues	252 057	319 903	26,9 %
Emplois temps plein	187	200	7,0 %
Emplois temps partiel	105	125	19,0 %
Emplois administratifs	20	22	10,0 %
Ratio			
Avoir	78 %	80 %	2 %
Fonds de roulement	5,7	4,5	-21,1 %
Revenus autonomes	87 %	88 %	0,4 %
Subventions	12 %	11 %	-1 %
Coût des services rendus	85 %	91 %	5 %
Excédents	6 %	4 %	-2 %
Incidence des subventions	0,91 \$	1,12 \$	23,1 %
Tarif horaire moyen	13,38 \$	14,14 \$	5,7 %
Coût revient moyen	14,46 \$	15,48 \$	7,1 %
Coût administratif	21,0 %	17,1 %	-18,6 %
Taux d'encadrement	15 : 1	15 : 1	
Population de 60 ans et plus, recensement 1996		50 985	
Population de 65 ans et plus, 2003		43 210	
Nombre d'EESAD ayant subi des pertes en 2000/2001		0	
Nombre d'EESAD ayant subi des pertes en 2002/2003		3	

A.5 EESAD de la région 05, Estrie

	2000-2001	2002-2003	Variation
Nombre d'entreprises	6	6	
Actif court terme	1 018 727 \$	1 464 417 \$	43,7 %
Passif court terme	246 624 \$	328 022 \$	33,0 %
Actif total	1 073 767 \$	1 559 921 \$	45,3 %
Avoir	813 786 \$	1 225 901 \$	50,6 %
Revenus vente services	1 412 447 \$	2 081 136 \$	47,3 %
Revenus PEFSAD	1 228 327 \$	1 598 623 \$	30,1 %
Subventions	605 724 \$	667 917 \$	10,3 %
Chiffre d'affaires	3 283 621 \$	4 361 218 \$	32,8 %
Coût des services rendus	2 412 453 \$	2 957 273 \$	22,6 %
Excédents	216 728 \$	142 689 \$	-34,2 %
Heures vendues	210 676	252 754	20,0 %
Emplois temps plein	85	91	7,1 %
Emplois temps partiel	225	196	-12,9 %
Emplois administratifs	23	24	4,3 %
Ratio			
Avoir	76 %	79 %	3 %
Fonds de roulement	5,7	4,5	-21,1 %
Revenus autonomes	80 %	84 %	4 %
Subventions	18 %	15 %	-3 %
Coût des services rendus	91 %	80 %	-11 %
Excédents	7 %	3 %	-3 %
Incidence des subventions	1,85 \$	2,08 \$	12,4 %
Tarif horaire moyen	12,53 \$	14,56 \$	16,2 %
Coût revient moyen	14,56 \$	16,69 \$	14,6 %
Coût administratif	21,3 %	29,9 %	40,4 %
Taux d'encadrement	13 : 1	12 : 1	
Population de 60 ans et plus, recensement 1996		48 960	
Population de 65 ans et plus, 2003		42 188	
Nombre d'EESAD ayant subi des pertes en 2000/2001		2	
Nombre d'EESAD ayant subi des pertes en 2002/2003		1	

A.6 EESAD de la région 06, Montréal

	2000-2001	2002-2003	Variation
Nombre d'entreprises	11	11	
Actif court terme	2 406 206 \$	3 788 106 \$	57,4 %
Passif court terme	504 010 \$	983 788 \$	95,2 %
Actif total	2 776 869 \$	4 252 140 \$	53,1 %
Avoir	2 078 081 \$	3 159 540 \$	52,0 %
Revenus vente services	1 972 859 \$	3 745 207 \$	89,8 %
Revenus PEFSAD	1 993 381 \$	3 230 455 \$	62,1 %
Subventions	2 996 317 \$	3 992 771 \$	33,3 %
Chiffre d'affaires	7 014 182 \$	11 129 805 \$	58,7 %
Coût des services rendus	4 347 206 \$	7 885 860 \$	81,4 %
Excédents	543 003 \$	837 284 \$	54,2 %
Heures vendues	289 416	491 695	69,9 %
Emplois temps plein	297	453	52,5 %
Emplois temps partiel	12	33	175,0 %
Emplois administratifs	58	60	3,4 %
Ratio			
Avoir	75 %	74 %	-1 %
Fonds de roulement	6,5	3,9	-40,0 %
Revenus autonomes	57 %	63 %	6 %
Subventions	43 %	36 %	-7 %
Coût des services rendus	110 %	113 %	3 %
Excédents	8 %	8 %	-0,2 %
Incidence des subventions	8,48 \$	6,42 \$	-24,3 %
Tarif horaire moyen	13,70 \$	14,19 \$	3,6 %
Coût revient moyen	22,36 \$	20,93 \$	-6,4 %
Coût administratif	32,8 %	23,4 %	-28,7 %
Taux d'encadrement	5 : 1	8 : 1	
Population de 60 ans et plus, recensement 1996		348 122	
Population de 65 ans et plus, 2003		280 943	
Nombre d'EESAD ayant subi des pertes en 2000/2001		2	
Nombre d'EESAD ayant subi des pertes en 2002/2003		3	

A.7 EESAD de la région 07, Outaouais

	2000-2001	2002-2003	Variation
Nombre d'entreprises	4	4	
Actif court terme	661 448 \$	966 086 \$	46,15 %
Passif court terme	140 255 \$	309 826 \$	120,9 %
Actif total	855 960 \$	1 113 441 \$	30,1 %
Avoir	669 158 \$	803 615 \$	20,1 %
Revenus vente services	688 892 \$	1 009 440 \$	46,5 %
Revenus PEFSAD	771 644 \$	1 134 197 \$	47,0 %
Subventions	426 670 \$	324 979 \$	-23,8 %
Chiffre d'affaires	1 912 516 \$	2 595 535 \$	35,7 %
Coût des services rendus	1 158 244 \$	1 725 414 \$	49,0 %
Excédents	122 251 \$	-18 116 \$	-114,8 %
Heures vendues	104 260	148 552	42,5 %
Emplois temps plein	93	96	3,2 %
Emplois temps partiel	60	50	-16,7 %
Emplois administratifs	14	16,5	17,9 %
Ratio			
Avoir	78 %	72 %	-6 %
Fonds de roulement	5,1	3,1	-39,2 %
Revenus autonomes	76 %	83 %	6 %
Subventions	22 %	13 %	-10 %
Coût des services rendus	79 %	80 %	1 %
Excédents	6 %	-1 %	-7 %
Incidence des subventions	2,92 \$	2,19 \$	-25,0 %
Tarif horaire moyen	14,01 \$	14,43 \$	3,0 %
Coût revient moyen	17,17 \$	17,23 \$	0,3 %
Coût administratif	35,3%	32,6 %	-7,6 %
Taux d'encadrement	11 : 1	9 : 1	
Population de 60 ans et plus, recensement 1996		39 170	
Population de 65 ans et plus, 2003		34 907	
Nombre d'EESAD ayant subi des pertes en 2000/2001		1	
Nombre d'EESAD ayant subi des pertes en 2002/2003		2	

A.8 EESAD de la région 08, Abitibi-Témiscamingue et de la région 10, Nord-du-Québec

	2000-2001	2002-2003	Variation
Nombre d'entreprises	8	8	
Actif court terme	1 097 729 \$	1 398 452 \$	27,4 %
Passif court terme	236 252 \$	471 661 \$	99,6 %
Actif total	1 356 270 \$	1 707 845 \$	25,9 %
Avoir	1 049 411 \$	1 178 179 \$	12,3 %
Revenus vente services	1 144 431 \$	1 515 394 \$	32,4 %
Revenus PEFSAD	989 499 \$	2 117 837 \$	114,0 %
Subventions	998 449 \$	261 228 \$	-73,8 %
Chiffre d'affaires	3 178 081 \$	4 105 184 \$	29,2 %
Coût des services rendus	2 167 623 \$	3 228 187 \$	48,9 %
Excédents	498 268 \$	198 401 \$	-60,2 %
Heures vendues	161413	259 475	60,8 %
Emplois temps plein	75	89	18,7 %
Emplois temps partiel	164	227	38,4 %
Emplois administratifs	20	23	15,0 %
Ratio			
Avoir	77 %	69 %	-8 %
Fonds de roulement	6,5	3,0	-53,8 %
Revenus autonomes	67 %	89 %	21 %
Subventions	31 %	6 %	-25 %
Coût des services rendus	102 %	89 %	-13 %
Excédents	16 %	5 %	-11 %
Incidence des subventions	3,10 \$	0,24 \$	-92,6 %
Tarif horaire moyen	13,22 \$	14,00 \$	5,9 %
Coût revient moyen	16,60	15,06 \$	-9,3 %
Coût administratif	19,1 %	17,4 %	-8,9 %
Taux d'encadrement	12 : 1	14 : 1	
Population de 60 ans et plus, recensement 1996		21 955	
Population de 65 ans et plus, 2003		19 230	
Nombre d'EESAD ayant subi des pertes en 2000/2001		2	
Nombre d'EESAD ayant subi des pertes en 2002/2003		3	

A.9 EESAD de la région 09, Côte-Nord

	2000-2001	2002-2003	Variation
Nombre d'entreprises	4	4	
Actif court terme	212 372 \$	346 190 \$	63,0 %
Passif court terme	100 812 \$	261 659 \$	159,6 %
Actif total	425 026 \$	604 969 \$	42,3 %
Avoir	292 984 \$	300 029 \$	2,4 %
Revenus vente services	461 051 \$	667 475 \$	44,8 %
Revenus PEFSAD	399 509 \$	520 450 \$	30,3 %
Subventions	74 960 \$	159 500 \$	112,8 %
Chiffre d'affaires	945 841 \$	1 375 812 \$	45,5 %
Coût des services rendus	856 895 \$	1 167 957 \$	36,3 %
Excédents	9 494 \$	129 \$	-98,6 %
Heures vendues	71 871	85 684	19,2 %
Emplois temps plein	29	18	-37,9 %
Emplois temps partiel	87	91	4,6 %
Emplois administratifs	6	6,5	8,3 %
Ratio			
Avoir	69 %	50 %	-19 %
Fonds de roulement	12,2	1,3	-89,3 %
Revenus autonomes	91 %	86 %	-5 %
Subventions	8 %	12 %	4 %
Coût des services rendus	100 %	98 %	-1 %
Excédents	1 %	0,01 %	-1 %
Incidence des subventions	0,91 \$	1,86 \$	104,4 %
Tarif horaire moyen	11,97 \$	13,86 \$	15,8 %
Coût revient moyen	13,03 \$	16,06 \$	23,3 %
Coût administratif	8,5 %	15,1 %	77,6 %
Taux d'encadrement	19 : 1	17 : 1	
Population de 60 ans et plus, recensement 1996		11 715	
Population de 65 ans et plus, 2003		10 253	
Nombre d'EESAD ayant subi des pertes en 2000/2001		1	
Nombre d'EESAD ayant subi des pertes en 2002/2003		1	

A.10 EESAD de la région 11, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

	2000-2001	2002-2003	Variation
Nombre d'entreprises	6	6	
Actif court terme	1 374 605 \$	2 098 405 \$	52,7 %
Passif court terme	277 399 \$	468 471 \$	68,9 %
Actif total	1 649 849 \$	2 836 550 \$	71,9 %
Avoir	1 283 629 \$	2 154 921 \$	67,9 %
Revenus vente services	1 068 447 \$	2 378 215 \$	122,6 %
Revenus PEFSAD	2 382 982 \$	5 645 094 \$	136,9 %
Subventions	906 561 \$	490 048 \$	-45,9 %
Chiffre d'affaires	4 386 702 \$	8 582 693 \$	95,7 %
Coût des services rendus	3 315 556 \$	7 080 139 \$	113,5 %
Excédents	336 448 \$	640 559 \$	90,4 %
Heures vendues	268 760	595 712	121,7 %
Emplois temps plein	265	382	44,2 %
Emplois temps partiel	118	186	57,6 %
Emplois administratifs	19	23	21,1 %
Ratio			
Avoir	78 %	76 %	-2 %
Fonds de roulement	4,6	4,5	-2,2 %
Revenus autonomes	79 %	93 %	15 %
Subventions	21 %	6 %	-15 %
Coût des services rendus	96 %	88 %	-8 %
Excédents	8 %	7 %	-0,2 %
Incidence des subventions	2,12 \$	-0,25 \$	-111,8 %
Tarif horaire moyen	12,84 \$	13,47 \$	4,9 %
Coût revient moyen	15,07 \$	13,33 \$	-11,5 %
Coût administratif	18,1 %	10,9 %	-39,8 %
Taux d'encadrement	20 : 1	25 : 1	
Population de 60 ans et plus, recensement 1996		18 620	
Population de 65 ans et plus, 2003		15 853	
Nombre d'EESAD ayant subi des pertes en 2000/2001		1	
Nombre d'EESAD ayant subi des pertes en 2002/2003		0	

A.11 EESAD de la région 12, Chaudière-Appalaches

	2000-2001	2002-2003	Variation
Nombre d'entreprises	8	8	
Actif court terme	3 330 967 \$	3 744 359 \$	12,4 %
Passif court terme	951 818 \$	1 268 574 \$	33,3 %
Actif total	4 037 661 \$	5 072 397 \$	25,6 %
Avoir	2 779 839 \$	3 425 954 \$	23,2 %
Revenus vente services	3 754 186 \$	5 607 439 \$	49,4 %
Revenus PEFSAD	6 000 180 \$	6 851 312 \$	14,2 %
Subventions	290 187 \$	333 099 \$	14,8 %
Chiffre d'affaires	10 230 799 \$	12 871 490 \$	25,8 %
Coût des services rendus	7 707 279 \$	9 986 128 \$	29,6 %
Excédents	543 183 \$	49 485 \$	-90,9 %
Heures vendues	722 176	874 997	21,2 %
Emplois temps plein	295	275	-6,8 %
Emplois temps partiel	577	589	2,1 %
Emplois administratifs	49	58,5	19,4 %
Ratio			
Avoir	69 %	68 %	-1 %
Fonds de roulement	3,6	3,0	-16,7 %
Revenus autonomes	95 %	97 %	1 %
Subventions	3 %	3 %	-0,2 %
Coût des services rendus	79 %	80 %	1 %
Excédents	5 %	0,4 %	-5 %
Incidence des subventions	-0,35 \$	0,32 \$	*
Tarif horaire moyen	13,51 \$	14,24 \$	5,4 %
Coût revient moyen	13,41 \$	14,66 \$	9,3 %
Coût administratif	20,4 %	22,1 %	8,0 %
Taux d'encadrement	18 : 1	15 : 1	

* La variation ne peut être calculée puisqu'en 2000-2001, l'incidence des subventions était négative.

Population de 60 ans et plus, recensement 1996 60 730

Population de 65 ans et plus, 2003 52 189

Nombre d'EESAD ayant subi des pertes en 2000/2001 1

Nombre d'EESAD ayant subi des pertes en 2002/2003 5

A.12 EESAD de la région 13, Laval et de la région 15, Laurentides

	2000-2001	2002-2003	Variation
Nombre d'entreprises	6	6	
Actif court terme	1 130 835 \$	1 002 353 \$	-11,4 %
Passif court terme	359 195 \$	485 915 \$	35,3 %
Actif total	1 191 599 \$	1 075 619 \$	-9,7 %
Avoir	765 328 \$	542 945 \$	-29,1 %
Revenus vente services	1 419 850 \$	2 094 833 \$	47,5 %
Revenus PEFSAD	1 377 927 \$	1 917 401 \$	39,2 %
Subventions	788 488 \$	562 022 \$	-28,7 %
Chiffre d'affaires	3 617 963 \$	4 587 121 \$	26,8 %
Coût des services rendus	2 623 473 \$	3 709 693 \$	41,4 %
Excédents	67 572 \$	-110 735 \$	263,9 %
Heures vendues	190 354	260 013	36,6 %
Emplois temps plein	162	193	19,1 %
Emplois temps partiel	59	88	49,2 %
Emplois administratifs	28	28	0,0 %
Ratio			
Avoir	64 %	50 %	-14 %
Fonds de roulement	6,0	2,1	-65,0 %
Revenus autonomes	77 %	87 %	10 %
Subventions	22 %	12 %	-10 %
Coût des services rendus	94 %	92 %	-1 %
Excédents	2 %	-2 %	-4 %
Incidence des subventions	3,79 \$	2,16 \$	-43,0 %
Tarif horaire moyen	14,70 \$	15,43 \$	4,9 %
Coût revient moyen	18,65 \$	18,07 \$	-3,1 %
Coût administratif	26,1 %	21,0 %	-19,5 %
Taux d'encadrement	8 : 1	10 : 1	
Population de 60 ans et plus, recensement 1996		113 666	
Population de 65 ans et plus, 2003		103 794	
Nombre d'EESAD ayant subi des pertes en 2000/2001		3	
Nombre d'EESAD ayant subi des pertes en 2002/2003		4	

A.13 EESAD de la région 14, Lanaudière

	2000-2001	2002-2003	Variation
Nombre d'entreprises	5	5	
Actif court terme	481 054 \$	952 279 \$	98,0 %
Passif court terme	146 633 \$	298 016 \$	103,2 %
Actif total	516 936 \$	1 018 541 \$	97,0 %
Avoir	370 303 \$	720 525 \$	94,6 %
Revenus vente services	476 806 \$	1 216 599 \$	155,2 %
Revenus PEFSAD	509 248 \$	1 253 921 \$	146,2 %
Subventions	340 956 \$	339 870 \$	-0,3 %
Chiffre d'affaires	1 345 959 \$	2 895 112 \$	115,1 %
Coût des services rendus	836 827 \$	2 104 563 \$	151,5 %
Excédents	133 244 \$	149 777 \$	12,4 %
Heures vendues	68 446	164 898	140,9 %
Emplois temps plein	68	68	0,0 %
Emplois temps partiel	37	109	194,6 %
Emplois administratifs	13	18,5	42,3 %
Ratio			
Avoir	72 %	71 %	-1 %
Fonds de roulement	4,3	3,2	-25,6 %
Revenus autonomes	73 %	85 %	12 %
Subventions	25 %	12 %	-14 %
Coût des services rendus	85 %	85 %	0,3 %
Excédents	10 %	5 %	-5 %
Incidence des subventions	3,03 \$	1,15 \$	-62,0 %
Tarif horaire moyen	14,41 \$	14,98 \$	3,9 %
Coût revient moyen	17,22 \$	16,65 \$	-6,0 %
Coût administratif	31,0 %	23,3 %	-24,8 %
Taux d'encadrement	8 : 1	10 : 1	
Population de 60 ans et plus, recensement 1996		49 960	
Population de 65 ans et plus, 2003		45 130	
Nombre d'EESAD ayant subi des pertes en 2000/2001		0	
Nombre d'EESAD ayant subi des pertes en 2002/2003		2	

A.14 EESAD de la région 16, Montérégie

	2000-2001	2002-2003	Variation
Nombre d'entreprises	11	11	
Actif court terme	1 625 686 \$	1 659 189 \$	2,1 %
Passif court terme	480 896 \$	730 367 \$	51,9 %
Actif total	1 777 398 \$	1 829 426 \$	2,9 %
Avoir	1 273 010 \$	1 099 059 \$	-13,7 %
Revenus vente services	1 965 353 \$	2 963 986 \$	50,8 %
Revenus PEFSAD	1 493 306 \$	2 166 839 \$	45,1 %
Subventions	1 987 225 \$	1 330 694 \$	-33,0 %
Chiffre d'affaires	5 505 815 \$	6 672 737 \$	21,2 %
Coût des services rendus	3 394 642 \$	4 717 871 \$	39,0 %
Excédents	353 897 \$	15 133 \$	-95,7 %
Heures vendues	252 189	352 354	39,7 %
Emplois temps plein	181	198	9,4 %
Emplois temps partiel	183	175	-4,4 %
Emplois administratifs	50	52	4,0 %
Ratio			
Avoir	72 %	60 %	-12 %
Fonds de roulement	4,5	2,3	-48,9 %
Revenus autonomes	63 %	77 %	14 %
Subventions	36 %	20 %	-16 %
Coût des services rendus	98 %	92 %	-6 %
Excédents	6 %	0,2 %	-6 %
Incidence des subventions	6,48 \$	3,73 \$	-42,4 %
Tarif horaire moyen	13,71 \$	14,56 \$	6,2 %
Coût revient moyen	20,43 \$	18,89 \$	1,9 %
Coût administratif	34,1 %	29,1 %	-14,7 %
Taux d'encadrement	7 : 1	7 : 1	
Population de 60 ans et plus, recensement 1996		179 505	
Population de 65 ans et plus, 2003		158 410	
Nombre d'EESAD ayant subi des pertes en 2000/2001		4	
Nombre d'EESAD ayant subi des pertes en 2002/2003		7	

A.15 EESAD de la région 17, Centre-du-Québec

	2000-2001	2002-2003	Variation
Nombre d'entreprises	5	5	
Actif court terme	316 660 \$	579 684 \$	83,1 %
Passif court terme	99 966 \$	167 982 \$	68,0 %
Actif total	306 504 \$	609 928 \$	99,0 %
Avoir	196 440 \$	430 701 \$	119,3 %
Revenus vente services	331 370 \$	653 775 \$	97,3 %
Revenus PEFSAD	404 531 \$	705 745 \$	74,5 %
Subventions	203 435 \$	174 421 \$	-14,3 %
Chiffre d'affaires	1 279 238 \$	1 950 870 \$	52,5 %
Coût des services rendus	564 920 \$	1 056 935 \$	87,1 %
Excédents	101 234 \$	93 154 \$	-8,0 %
Heures vendues	51 633	94 311	82,7 %
Emplois temps plein	36	39	8,3 %
Emplois temps partiel	40	68	70,0 %
Emplois administratifs	9	11	22,2 %
Ratio			
Avoir	64 %	71 %	7 %
Fonds de roulement	3,7	3,5	-10,3 %
Revenus autonomes	58 %	70 %	12 %
Subventions	16 %	9 %	-7 %
Coût des services rendus	77 %	78 %	1 %
Excédents	8 %	5 %	-3 %
Incidence des subventions	1,98 \$	0,86 \$	-56,6 %
Tarif horaire moyen	14,25 \$	14,42 \$	1,2 %
Coût revient moyen	22,81 \$	19,70 \$	-13,6 %
Coût administratif	52,0 %	43,1 %	-17,1 %
Taux d'encadrement	8 : 1	10 : 1	
Population de 60 ans et plus, recensement 1996		36 635	
Population de 65 ans et plus, 2003		31 278	
Nombre d'EESAD ayant subi des pertes en 2000/2001		2	
Nombre d'EESAD ayant subi des pertes en 2002/2003		1	

ANNEXE B

PROGRAMMES ET PARTENAIRES

B.1 PROGRAMME D'EXONÉRATION FINANCIÈRE POUR LES SERVICES D'AIDE DOMESTIQUE (PEFSAD)

Ce programme bénéficie d'un budget annuel de 36 millions de dollars et permet aux citoyens du Québec d'obtenir une aide financière lorsqu'ils recourent aux services d'aide domestique fournis par une entreprise d'aide domestique reconnue par le programme. L'aide financière consiste en une réduction du tarif horaire que l'entreprise exige pour les services rendus.

Il existe deux types d'aide.

- **Aide fixe**
Il s'agit d'une aide de 4 \$ pour chaque heure de services rendus, applicable à toute personne admissible au programme. Toutes les personnes de 18 ans ou plus résidant au Québec selon la Loi sur l'assurance maladie sont admissibles à l'aide fixe, quel que soit leur revenu. Celles qui reçoivent une indemnité versée par un régime privé ou une allocation directe (CLSC) n'ont droit qu'à ce type d'aide.
- **Aide variable**
Il s'agit d'une aide pouvant varier de 0,20 \$ à 6 \$ pour chaque heure de services rendus qui s'ajoute à l'aide fixe. Les personnes de 65 ans ou plus, ainsi que celles de 18 à 64 ans qui sont désignées par un centre local de services communautaires (CLSC) peuvent bénéficier de l'aide variable.

Les personnes qui touchent une indemnité pour des services d'aide domestique en vertu d'un régime public (ex. : CSST, SAAQ et anciens combattants) ne sont pas admissibles.

Les services couverts sont :

- l'entretien ménager léger : lessive, balayage, époussetage et nettoyage;
- l'entretien ménager lourd : grand ménage et déneigement;
- l'entretien des vêtements;
- la préparation de repas non soumis à un régime alimentaire;
- l'approvisionnement et autres courses.

B.2 LES DIFFÉRENTS INTERVENANTS ET LEUR RÔLE

Les intervenants du secteur de l'aide domestique au Québec sont les suivants :

le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), qui :

- assume la responsabilité du PEFSAD,
- procède à l'évaluation du PEFSAD;

la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ), qui :

- supervise la gestion du PEFSAD,
- supervise la Direction de la contribution et de l'aide financière (DCAF);

la Direction de la contribution et de l'aide financière (DCAF), qui :

- traite les demandes d'exonération financière,
- avise le client et l'entreprise du montant accordé,
- traite les demandes de paiement des entreprises,
- informe les entreprises des décisions administratives;

l'Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux (ADRLSSS), qui :

- identifie les entreprises d'économie sociale potentielles,
- reconnaît les entreprises en collaboration avec le Chantier de l'économie sociale,
- évalue les entreprises,
- soutient les entreprises d'économie sociale;

le Chantier de l'économie sociale (CES), qui :

- identifie les entreprises d'économie sociale potentielles,
- soutient les entreprises d'économie sociale;

l'entreprise d'économie sociale en aide domestique (EESAD), qui :

- offre les services d'aide domestique,
- aide le client à remplir le formulaire de demande d'exonération financière,
- convient avec le client d'une entente de services,
- fait parvenir à la DCAF les demandes d'exonération financière et les ententes de services,
- avise la DCAF des modifications ou résiliations d'ententes de services;

le centre local de services communautaires (CLSC), qui :

- évalue, en nombre d'heures, le besoin d'aide domestique de la personne admissible de moins de 65 ans,
- dirige vers l'EESAD la clientèle appropriée,
- transmet à la DCAF une liste des personnes recevant un montant d'allocation directe;

les regroupements d'entreprises :

- la Fédération des coopératives de services à domicile du Québec (FCSDQ),
- le Regroupement des entreprises d'économie sociale en aide domestique du Québec (REESAD).

ANNEXE C

STATISTIQUES DE LA RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC CONCERNANT LE PROGRAMME D'EXONÉRATION FINANCIÈRE POUR LES SERVICES D'AIDE DOMESTIQUE

Tableau C.1 Profil de la clientèle des EESAD, 2000-2003 (RAMQ, rapports statistiques 2003)

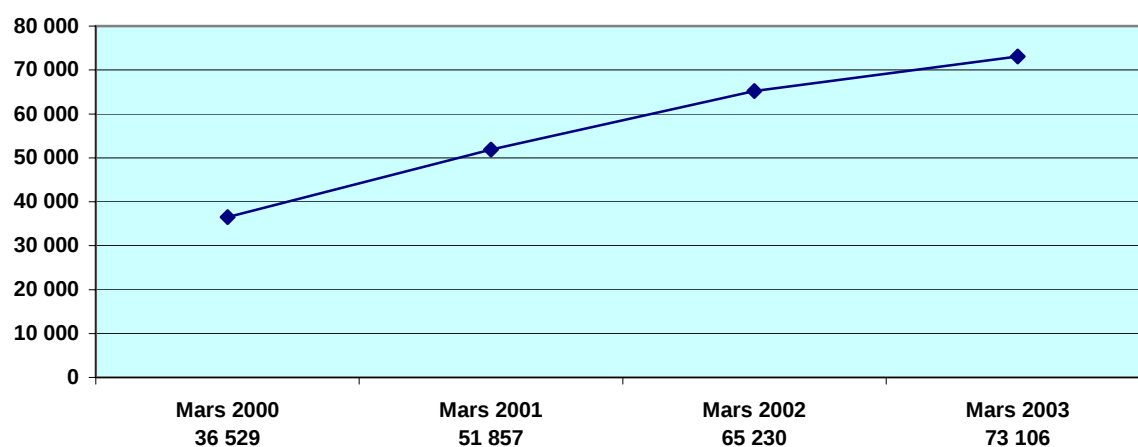
		31 mars 2000		31 mars 2001		31 mars 2002		31 mars 2003	
Sexe		Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Femme		26 549	78	37 873	78	48 360	77	56 273	77
Homme		7 557	22	10 872	22	14 041	23	16 833	23
Total		34 106	100	48 745	100	62 401	100	73 106	100
Age		Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
65 ans ou plus		22 990	67	31 579	65	39 522	63	45 344	62
Moins de 65 ans		11 116	33	17 166	35	22 879	37	27 762	38
Total		34 106	100	48 745	100	62 401	100	73 106	100
Composition		Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Personne seule		28 024	82	40 263	83	52 229	84	61 552	84
Couple ou famille		6 082	18	8 482	17	10 172	16	11 554	16
Total		34 106	100	48 745	100	62 401	100	73 106	100
Type d'aide	Age	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Fixe	65 ans ou plus	4 245	12	6 412	13	8 542	14	10 341	15
	Moins de 65 ans	5 802	17	9 886	20	14 180	23	16 644	24
Variable	65 ans ou plus	18 745	55	25 167	52	30 980	50	33 580	48
	Moins de 65 ans	5 314	16	7 280	15	8 699	14	9 553	14
Total		34 106*	100	48 745*	100	62 401*	100	70 118	100

* N'inclut pas les dossiers d'aide fixe «allocation directe»

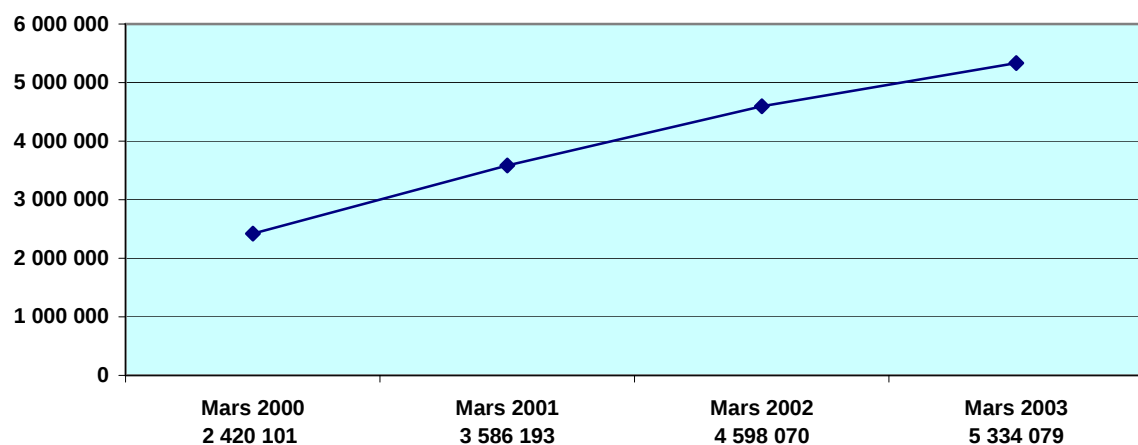
Tableau C.2 Nombre de dossiers de clients actifs dans les EESAD et nombre d'heures de services rendus, 2000-2003 (RAMQ, PEFSAD, Bilan au 31 mars 2003)

	31 mars 2000				31 mars 2001				31 mars 2002				31 mars 2003			
Région	Nombre de dossiers	%	Nombre d'heures	%	Nombre de dossiers	%	Nombre d'heures	%	Nombre de dossiers	%	Nombre d'heures	%	Nombre de dossiers	%	Nombre d'heures	%
Bas-Saint-Laurent	3 170	9	352 785	15	3 947	8	435 979	12	4 623	7	515 752	11	4 975	7	552 560	10
Saguenay/ Lac-Saint-Jean	3 039	8	296 411	12	4 109	8	417 389	12	4 882	7	520 415	11	5 502	8	611 096	12
Capitale Nationale	2 656	7	165 131	7	4 398	8	278 804	8	5 546	9	348 210	8	6 333	9	412 076	8
Mauricie/ Centre-du-Québec	2 930	8	159 831	7	4 513	9	274 094	8	5 765	9	366 920	8	6 534	9	406 326	8
Estrie	2 100	6	116 367	5	3 048	6	200 126	6	3 550	5	213 024	5	3 822	5	237 477	5
Montréal	6 577	18	184 394	8	8 690	17	281 493	8	11 246	17	356 910	8	12 485	17	484 565	9
Outaouais	1 129	3	60 315	2	1 584	3	90 954	3	1 851	3	122 560	3	2 060	3	140 080	3
Abitibi-Témiscamingue	995	3	73 791	3	1 905	4	138 393	4	2 562	4	195 378	4	3 005	4	221 798	4
Côte-Nord	608	2	36 038	1	865	2	63 324	2	1 225	2	80 082	2	1 299	2	74 846	1
Nord-du-Québec	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Gaspésie/Iles-de-la-Madeleine	2 110	6	141 918	6	2 948	6	240 814	7	3 938	6	420 586	9	4 646	6	576 904	11
Chaudière-Appalaches	3 161	9	532 518	22	4 145	8	692 991	19	5 194	8	817 903	18	5 773	8	824 583	16
Laval	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Lanaudière	991	3	37 609	2	1 570	3	62 396	2	2 421	4	109 920	2	2 889	4	160 694	3
Laurentides	1 803	5	92 218	4	2 372	5	120 852	3	2 906	4	143 764	3	3 354	5	189 260	4
Montérégie	4 007	11	129 952	5	5 805	11	224 827	6	7 227	11	299 218	7	7 844	11	340 840	6
Total	36 529	100	2 420 101	100	51 857	100	3 586 193	100	65 230	100	4 598 070	100	73 106	100	5 334 079	100

**Graphique C.1 Évolution des dossiers de clients actifs, 2000-2003
(RAMQ, PEFSAD, Bilan au 31 mars 2003)**



**Graphique C.2 Évolution du nombre d'heures de services rendus, 2000-2003
(RAMQ, PEFSAD, Bilan au 31 mars 2003)**



**Graphique C.3 Montants engagés et montants versés par le PEFSAD, 2000-2003
(RAMQ, PEFSAD, Bilan au 31 mars 2003)**

